

FONDS DÉTOURNÉS, SAISIS OU GELÉS

VERS LA CRÉATION D'UNE AGENCE DE GESTION

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8217 JEUDI 19 JUIN 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Trois dossiers importants sur la table

Page 3

ALGÉRIE – FRANCE

LE LANGAGE DES AFFAIRES

La réconciliation algéro-française est en train d'être amorcée par la voie des affaires. La coopération économique entre les hommes d'affaires algériens et français devrait connaître un nouvel essor à la faveur de la visite d'une délégation de l'Hexagone en Algérie. Des chefs d'entreprise des deux pays se sont rencontrés à l'occasion de la première édition des Journées de l'industrie, qui s'est clôturée ce mercredi, à Alger, après deux jours de travaux.

Page 4



ALGÉRIE – BAHREÏN

Convergence de vues sur les enjeux régionaux

Page 3

CYBERSÉCURITÉ

Alger et Séoul consolident leur alliance

Page 24

ÉCHANGES CULTURELS ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ASIE

La jeunesse comme passerelle

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

BACCALAURÉAT
L'histoire-géographie plébiscitée

APRÈS TROIS journées éprouvantes, les candidats au baccalauréat ont enfin retrouvé le sourire grâce à une épreuve d'histoire-géographie jugée accessible par la quasi-totalité des filières.
Devant le centre d'examen El-Idrissi à Alger, les visages étaient visiblement plus détendus. Les candidats de la filière lettres et langues étrangères, qui ont passé leur dernière épreuve, à savoir l'histoire-géographie, ont tenu à exprimer leur entière satisfaction. L'après-midi de la même journée a été consacré à l'épreuve de la langue amazighe pour les élèves concernés par cette matière.
« Le sujet d'histoire-géographie était facile et renvoie au programme dispensé durant l'année scolaire », a lancé une candidate, qui affichait une mine détendue et semblait soulagée, à l'instar de la majorité des candidats.
Le même sentiment de satisfaction a aussi été exprimé par les candidats des filières gestion et économie, qui ont passé leur dernière épreuve, comme leurs camarades des filières mathématiques. « L'épreuve d'histoire-géo a été comme une bouffée d'oxygène pour nous avant d'affronter une autre matière principale, celle de physique », a indiqué Kenza, soulignant que l'examen était à la portée des élèves qui ont pris les choses au sérieux et ont bien révisé leurs leçons. Les candidats des sciences expérimentales ont aussi tenu à exprimer leur entière satisfaction.
Du côté des parents, l'attente était empreinte d'angoisse et d'espoir. « Nous espérons tous que nos enfants réussiront », confie Slimane, père d'un candidat. « Nous avons confiance en eux et en leur préparation », a-t-il affirmé.

Lynda Louifi

BAC 2025 À BÉJAÏA
Trois candidats libres arrêtés pour triche

TROIS CANDIDATS libres, une fille et deux garçons, ont été pris en flagrant délit de triche avant-hier lors des épreuves du baccalauréat dans la wilaya de Béjaïa. Il s'agit des seuls cas de fraude enregistrés depuis le début des examens du baccalauréat 2025, qui ont débuté dimanche dernier et devraient se terminer aujourd'hui.
Selon le directeur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa, Mohamed Karim Korchi, qui s'exprimait hier sur la radio locale, « des mesures réglementaires ont été prises à l'encontre des trois candidats tricheurs ». Ces derniers ont été interpellés en vertu des dispositions de la loi 06-20 du 24 avril 2020, chapitre 9, relative à la régularité des examens et concours, notamment les articles 253 bis 06 à 253 bis 12, et présentés devant la justice.
Ils sont accusés, entre autres, de « fraude, atteinte à la crédibilité, à la régularité et à l'intégrité de l'examen du baccalauréat ». Ils ont été présentés devant les juridictions compétentes et convoqués en comparution immédiate.
Pour rappel, ces candidats encourent, selon la législation en vigueur, une condamnation à plusieurs années de prison ferme ou avec sursis, le paiement d'une forte amende, ainsi qu'une interdiction de se présenter à l'examen du baccalauréat pendant une durée déterminée.
Par ailleurs, 1 970 candidats n'étaient pas présents aux épreuves du baccalauréat jusqu'à mardi dernier, dont 70 candidats scolarisés.

N. Bensalem

TRICHE AU BAC
Plusieurs condamnations enregistrées

La session 2025 du baccalauréat a été marquée par plusieurs cas de fraude et de fuites de sujets via les réseaux sociaux. Les tribunaux de Barika, M'sila et Ghardaïa ont prononcé des peines sévères à l'encontre des auteurs, allant jusqu'à cinq ans de prison ferme, assorties de lourdes amendes et de mandats de dépôt immédiats.



À Barika, deux cas de fraude ont été signalés le 17 juin. Un candidat a été reconnu coupable de diffusion de sujets du bac via des moyens de communication à distance. Il a écopé de deux ans de prison, dont une avec sursis, et d'une amende de 250 000 DA, avec mandat de dépôt immédiat. Dans la même affaire, sept autres suspects ont été poursuivis, dont trois en fuite. Les quatre présents ont été placés en détention provisoire, leur procès ayant été renvoyé au 24 juin.
À M'sila, cinq cas de fraude ont été enregistrés entre les 15 et 16 juin, impliquant la publication de sujets pendant les épreuves. Les accusés ont été jugés pour avoir diffusé notamment les sujets de langue arabe et d'éducation islamique sur les réseaux sociaux. Les peines prononcées varient entre un an et cinq ans de prison ferme, assorties d'amendes allant de 300 000 à 500 000 DA. Plusieurs mandats de dépôt ont été émis séance tenante, dont celui de l'accusé (B.A), condamné à cinq ans ferme. Deux affaires ont été renvoyées au 24 juin, certaines personnes placées sous contrôle judiciaire ou en détention provisoire.
À Ghardaïa, un internaute (H.T) a été reconnu coupable de publication du sujet de mathématiques (filière Langues étrangères). Déféré dès le lendemain, il a été jugé en comparution immédiate. Le tribunal a prononcé une peine de cinq ans de prison ferme et 50 000 DA d'amende, avec mandat de dépôt immédiat.
Ces condamnations s'inscrivent dans le cadre de l'application stricte de la loi 06-20 du 24 avril 2020, relative à la lutte contre les atteintes à l'intégrité des examens nationaux. Les autorités judiciaires réaffirment leur engagement à sévir contre toute tentative de fraude ou de triche numérique, afin de préserver la crédibilité du baccalauréat et l'égalité entre les candidats.
Il convient de rappeler que le ministre a souligné que l'objectif principal reste de garantir l'intégrité des examens. « Nous ne permettrons pas qu'on touche à l'examen, et nous ne permettrons pas la triche », a-t-il déclaré, dimanche, en marge du lancement officiel des épreuves. Déjà bien avant des examens du BEM et du baccalauréat, les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif rigoureux alliant répression et prévention. Une série de lois, dont la loi 06-20 du 24 avril 2020, a été introduite dans le Code pénal afin d'encadrer juridiquement les infractions liées aux examens.
Les mesures s'appliquent aussi bien aux personnes physiques qu'aux personnes morales, et peuvent inclure la confiscation de matériel, la fermeture de comptes électroniques utilisés à des fins frauduleuses, ainsi que l'interdiction d'exercer certaines fonctions publiques ou éducatives.

Aymen D.

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS
L'État acte leur intégration progressive

C'EST DÉSORMAIS officiel. Le gouvernement a acté, par décret exécutif, l'intégration de plus de 82 000 enseignants contractuels exerçant dans les établissements publics d'enseignement des trois paliers (primaire, moyen et secondaire). Publié au Journal officiel, le texte encadre les modalités de cette opération de grande envergure, qui prendra effet rétroactif à partir du 23 mars 2025.
Conformément aux dispositions du décret exécutif n°25-152 du 2 juin 2025, les concernés seront intégrés en qualité de stagiaires pour une durée d'un an. La titularisation interviendra ensuite sous condition de réussite à un examen de confirmation, précédé d'une formation pédagogique obligatoire, encadrée par les inspecteurs de l'éducation nationale. Les intéressés devront également fournir les documents administratifs requis pour finaliser leur intégration. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du renforcement de la stabilité professionnelle dans le secteur de l'éducation, conformément aux engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a promis de régulariser la situation des contractuels afin de valoriser la fonction enseignante et garantir la continuité pédagogique.
Le décret précise aussi que cette mesure s'appuie sur les textes existants, notamment le décret exécutif n°25-54 du 21 janvier 2025, relatif au statut particulier des personnels de l'éducation nationale, ainsi que le décret n°90-99 du 27 mars 1990, fixant les règles de gestion des personnels des établissements publics à caractère administratif. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a exhorté ses directeurs d'éducation à veiller à l'uniformisation des procédures d'application à travers toutes les wilayas. Il a insisté sur l'importance de respecter les circulaires ministérielles encadrant cette opération afin d'assurer son bon déroulement et d'éviter toute disparité locale.
Cette mesure fait suite à la décision du président Abdelmadjid Tebboune, validée en Conseil des ministres en mars dernier. Il s'agit d'inclure 82 410 enseignants contractuels dans les différents cycles d'enseignement. Une démarche qui s'inscrit dans la continuité d'un engagement présidentiel en faveur de la communauté éducative. Suite à cette nouvelle vague d'intégrations, ce sont au total 144 410 enseignants contractuels qui auront été régularisés depuis le début de l'opération.

Lynda Louifi

BEM À BOUFARIK
9 000 copies en cours de correction

APRÈS treize jours d'attente, la correction des épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2025, a officiellement démarré dans l'ensemble du territoire national. À l'instar des autres wilayas, la direction de l'éducation de la wilaya de Blida, en coordination avec l'Office national des examens et concours (ONEC), a mobilisé deux centres de correction : le lycée Belkacem Louzri à Blida et le collège Moufdi Zakaria à Boufarik.
Le Jeune Indépendant s'est rendu, dans l'après-midi du troisième jour de correction, au centre de Boufarik, où nous avons pu obtenir quelques chiffres sur le déroulement de l'opération. Plus de 9 000 copies ont été réceptionnées la veille du début de la correction. Elles sont en cours de traitement par 504 correcteurs, toutes matières confondues. Parmi eux, des enseignants venus spécialement de la wilaya de Boumerdès pour corriger les copies de langue amazighe. Selon les responsables du centre, 43 jurys sont mobilisés pour dix matières différentes. L'ensemble de l'opération est encadré par 94 personnes, regroupant coordinateurs, chefs de centre, surveillants et personnels administratifs.
Avant de commencer la correction effective, les enseignants se sont réunis autour de la correction type proposée par la tutelle. Ce barème, bien qu'établi au préalable, est discuté collectivement par les membres de chaque jury. Il peut être modulé en fonction des réponses des candidats, afin d'éviter toute forme d'injustice. « La majorité des jurys essait d'adapter le barème en faisant preuve de souplesse, dans le but de ne pas pénaliser inutilement les élèves », a expliqué un enseignant à la sortie du centre.
Abdelkader, professeur de langue arabe et correcteur au centre Moufdi Zakaria, a confié : « Lors de ma première séance de correction, j'ai relevé de très bonnes copies. Mes collègues partagent le même constat. Je pense que les résultats de cette année seront meilleurs que ceux de l'année dernière ».

T. Bouhamidi

FONDS DÉTOURNÉS, SAISIS OU GELÉS

Vers la création d'une agence de gestion

Le Conseil de la nation s'apprête à adopter le projet de loi portant code de procédure pénale, un mois après le quitus de l'Assemblée populaire nationale. En principe, les sénateurs ne devraient pas introduire de nouveaux amendements au texte.



La commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial de la Chambre haute, qui a examiné le texte, s'est félicité du contenu du projet de loi, qui s'inscrit, selon son président, dans le cadre de « l'adaptation de ses dispositions à la Constitution du 1er novembre 2020 et répond aux exigences de la réforme du secteur de la justice dans l'Algérie nouvelle ».

Les membres de cette commission ont mis l'accent dans leurs interventions sur « la souplesse ayant caractérisé le texte ainsi que les aspects positifs qu'il renferme », tels que « la protection des droits de l'homme, la garantie d'un procès équitable et le renforcement de l'efficacité de la justice par la simplification et l'accélération des procédures ».

Cependant, l'une des nouveautés de ce projet de loi est certainement la création d'une agence nationale chargée de la gestion des fonds gelés, saisis ou confisqués. Il s'agit, à travers cet organe, de combler le vide institutionnel existant dans la gestion des revenus criminels. Le texte propose d'étendre la mission de cette agence aux fonds et biens faisant l'objet de mesures conservatoires et à la récupération des biens et fonds transférés illégalement hors du territoire national.

Ces dernières années, de nombreux procès sur des affaires de corruption, de détournement de deniers publics ou d'enrichissement illicite ont eu lieu. Des commissions rogatoires internationales ont même été adressées à des juridictions étrangères. Ces procès servaient également à récupérer le maximum de ces fonds et capitaux détournés. Or, il existe un vide juridique sur des procédures plus souples dans ces opérations de récupération de fonds. De nombreux fonds ont été gelés et les autorités trouvaient des difficultés pour gérer ces importantes ressources ou produits saisis. Des amendements du code de procédure pénale vont ainsi donner des solutions à cette situation nouvelle, s'inspirant des expériences jugées efficaces dans plusieurs pays en Europe ou en Amérique. Ainsi, il est possible de réduire des peines à des personnes condamnées en contrepartie de la restitution des biens ou fonds détournés ou transférés à l'étranger. Le texte actuel permet ainsi de suivre ces solutions pragmatiques. Cela s'appelle de la médiation comme alternative aux poursuites pénales.

D'ailleurs, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, qui a présenté, avant-hier, devant les sénateurs un exposé sur le projet de loi, a affirmé que ce texte prévoit « des amendements importants s'inscrivant dans le cadre de la protection des deniers publics et de l'économie nationale », notamment « le report des poursuites pénales dans certains délits limitativement énumérés contre la restitution des fonds, biens et revenus détournés ou transférés hors du territoire national, ou de leur équivalent en valeur, et du paiement intégral des sommes dues au Trésor public ». Cependant, les amendements du code de procédure pénale ne touchent pas uniquement ces aspects. Le ministre a fourni des explications sur les axes du texte, portant essentiellement sur l'amélioration de la gestion des affaires pénales et la numérisation de leurs procédures, le renforcement des droits et libertés, la lutte contre la criminalité dangereuse, la réforme du tribunal criminel et la révision des dispositions relatives à certaines juridictions pénales, ainsi que le renforcement de la protection des gestionnaires.

Mohamed K.

BOUGHALI REÇOIT L'AMBASSADEUR DU BAHREÏN

Convergence de vues sur les enjeux régionaux

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu hier l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie, Ali Jassim Ahmed Al-Aradi. La rencontre, marquée par une convergence de vues, a mis en exergue l'attachement des deux pays à la défense des causes arabes, notamment la celle de la Palestine, et leur volonté de renforcer la coopération parlementaire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'APN.

Accueillant son hôte au siège de l'Assemblée, Brahim Boughali a salué « l'excellence des relations fraternelles entre l'Algérie et le Bahreïn », avant de souligner l'importance de « dynamiser le groupe d'amitié parlementaire algéro-bahreïni afin de donner une nouvelle impulsion à la coopération interparlementaire ». Le président de l'APN a évoqué une volonté partagée d'intensifier les échanges et de coordonner les positions sur les dossiers d'intérêt commun, aussi bien au niveau bilatéral que dans les enceintes internationales.

M. Boughali a également félicité le Bahreïn pour « son élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies », soulignant que « cette responsabilité stratégique intervient dans une conjoncture régionale sensible, où la voix des pays arabes doit se faire entendre avec clarté et fermeté ».

A ce titre, il a exprimé sa confiance dans la capacité du royaume à défendre les causes justes, en particulier la cause palestinienne, affirmant que « nous savons que le Bahreïn continuera à plaider pour le droit des peuples à l'autodétermination, comme l'a toujours fait l'Algérie ». Pour sa part, l'ambassadeur Ali Jassim Ahmed Al-Aradi a réaffirmé la solidité des liens entre Alger et Manama, se félicitant du climat de confiance et de respect mutuel qui caractérise les relations entre les deux pays. Il a assuré que son pays « continuera à défendre avec conviction la cause palestinienne, notamment durant son mandat au Conseil de sécurité », tout en s'inscrivant dans la ligne diplomatique tracée par l'Algérie. « Le Bahreïn poursuivra l'élan algérien en matière de défense de la paix, de la sécurité et des intérêts arabes au sein des instances internationales », a-t-il souligné.

La rencontre a permis un large échange de vues sur les développements régionaux et internationaux. Les deux parties ont exprimé une forte convergence de positions, notamment sur la nécessité de renforcer la solidarité arabe face aux défis actuels. Le dialogue s'est déroulé dans une atmosphère empreinte de cordialité et d'engagement commun pour une diplomatie parlementaire active et constructive.

Sihem B.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Trois avant-projets stratégiques sur la table

LE PREMIER ministre Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement pour examiner une série de textes législatifs et dossiers stratégiques. Plusieurs avant-projets de loi ont été présentés, notamment dans les domaines de la lutte contre le blanchiment d'argent, la protection des données personnelles, l'urbanisme et le développement du secteur cinématographique. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministère.

Au cœur des travaux, un avant-projet de loi modifiant la loi n° 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cette révision vise une meilleure adaptation du dispositif juridique national aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), tout en prenant en compte les mutations rapides de la criminalité financière. L'objectif est de renforcer les mécanismes de surveillance et de répression de ces délits afin d'assurer une conformité accrue aux normes internationales.

Le gouvernement a également examiné un avant-projet de loi relatif à la modification de la loi n° 18-07 du 10 juin 2018 sur la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. Ce texte entend consolider les droits des citoyens à la vie privée et à la sécurité de leurs données dans un contexte de numérisation croissante. Il vise aussi à renforcer les instruments de coopération internationale dans la lutte contre la cybercriminalité et les atteintes aux libertés individuelles.

Par ailleurs, les membres du gouvernement ont poursuivi l'examen du cadre réglementaire encadrant les conditions d'octroi de concessions foncières, susceptibles d'évoluer vers des cessions, pour la réalisation de projets immobiliers à vocation commerciale. Cette réforme vise à rationaliser la gestion du foncier relevant du domaine privé de l'État et à favoriser l'investissement dans le secteur de la promotion immobilière.

Un point a été fait sur les résultats préliminaires du recensement de la production nationale. Ces données actualisées devraient permettre une meilleure régulation du marché intérieur, une rationalisation des importations et un appui ciblé aux exportations. Ce recensement s'inscrit dans le cadre de l'effort de structuration du tissu productif national.

Enfin, dans la continuité des Assises nationales du cinéma organisées en janvier dernier, un exposé a été présenté sur la réhabilitation des salles de cinéma et les dispositifs d'encouragement à l'investissement privé dans ce domaine. Le gouvernement entend relancer l'activité cinématographique nationale à travers un programme de modernisation des infrastructures, de soutien à la production et de dynamisation de la distribution.

Aymen D.



BÉJAÏA

Les bénéficiaires des logements sociaux connus

LA WILAYA de Béjaïa a procédé, depuis la fin de la semaine dernière, à l'affichage des listes des pré-bénéficiaires des programmes de logements sociaux, dont ceux de type LPL et LPA, réalisés dans plusieurs communes durant ces dernières années. D'autres listes seront, également, publiées au courant de cette semaine et ultérieurement en prévision d'une opération d'une remise symbolique des clés aux bénéficiaires qui devra avoir lieu le 5 juillet prochain, à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Les premières listes, qui ont été placardées, sont celles d'Ouzellaguen, Barbacha et Sidi Aïch et le reste notamment, dont celles des municipalités de Béjaïa, Amizour et El Kseur, entre autres, interviendront au courant de cette semaine. «Nous avons commencé à afficher les listes des pré-bénéficiaires dont celles de Barbacha, Ouzellaguen et Sidi Aïch et nous allons poursuivre cette opération pour d'autres communes au courant de la semaine prochaine, dont celles de Béjaïa, Amizour et El Kseur», a indiqué le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, jeudi dernier, sur la Radio locale. Et d'ajouter : «Nous allons aussi attribuer des aides à l'habitat rural à l'occasion de la fête de l'indépendance et d'autres communes sont, également, dans le programme pour ce qui est du logement aussi.» M. Karbouche a, par ailleurs, annoncé «l'éradication des bidonvilles dont celui du centre-ville d'Ouzellaguen, à l'occasion du 5 Juillet et le relogement de dizaines de familles dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), une opération qui sera par la démolition des taudis et la récupération des sites pour l'implantation des programmes de logements AADL et LPL». Justement, ce sera l'un des moyens de satisfaire les centaines ou les milliers de demandes de logements enregistrées par la commune d'Ouzellaguen puisque l'affichage, cette fois-ci, des 101 logements LPL n'a pas, seulement, provoqué des heureux mais bien des mécontents, des centaines, qui attendent depuis très longtemps. Le chef de l'exécutif a rassuré ces derniers que d'autres programmes seront réalisés à l'avenir en faveur de la localité, invitant ensuite les maires, dont les communes disposant d'assiettes foncières, à formuler des demandes d'inscription de logements dans le cadre du nouveau programme accordé récemment à la wilaya. Il est utile de noter que la commune d'Ouzellaguen, qui compte environ plus de 35 000 habitants, a enregistré 5000 demandes de logement, dont des centaines ne sont pas satisfaites depuis plus de 10 ou 15 ans. Contenant, 101 acquéreurs, la liste affichée cette-fois-ci est loin de répondre, ne serait-ce que pour la moitié, à la demande enregistrée par la commune. Le nombre de demandeurs dans cette commune historique est de plus en plus en hausse.

N. Bensalem

RENCONTRE ENTRE LES HOMMES D'AFFAIRES ALGÉRIENS ET FRANÇAIS

Nouvelle dynamique à la coopération économique

La coopération économique entre les hommes d'affaires algériens et français devrait connaître un nouvel essor à la faveur de la visite d'une délégation de l'Hexagone en Algérie. Des chefs d'entreprise des deux pays se sont rencontrés à l'occasion de la première édition des Journées de l'industrie, qui s'est clôturée hier, à Alger, après deux jours de travaux.



Les opérateurs économiques algériens, notamment ceux membres du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ont pris part activement à cette première édition des Journées de l'industrie, organisées par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF) au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Une journée qui a été marquée par une intense activité, après une certaine tiédeur ayant marqué les relations économiques algéro-françaises dans le sillage des tensions entre les deux pays.

Au cours de cet événement, des rencontres B2B entre les entreprises algériennes et françaises ont été au programme ainsi que des ateliers thématiques, et ce «dans le but de promouvoir les échanges et les synergies dans le secteur industriel», selon le CREA. Ce dernier poursuit que cette initiative vise également à «encourager le développement de partenariats et à mettre en avant les nombreuses opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans les secteurs liés à l'industrie et à la maintenance». Lors de cette rencontre d'envergure, comme qualifiée par les participants, l'occasion a été donnée aux opérateurs des deux pays de présenter chacun son entreprise ainsi que son savoir-faire dans son domaine. L'occasion leur a ainsi été donnée de «rencontrer des partenaires potentiels, d'échanger des expériences enrichissantes et d'explorer des pistes de collaboration et de projets communs pour l'avenir», selon les participants.

Il convient de relever que ces Journées de l'industrie ont rassemblé un large éventail d'acteurs économiques industriels et institutionnels algériens et français, créant un espace privilégié pour les échanges professionnels et la mise en relation entre entreprises, a-t-on indiqué. Cette rencontre traduit la volonté commune des hommes d'affaires algériens et leurs homologues français d'aller dans le sens du développement d'une coopération économique qui servirait leurs intérêts mutuels, transcendant certains clivages apparus dans un passé proche.

Pour les observateurs, cette rencontre organisée à Alger remplace celle qui devait se tenir à Paris entre les deux parties, mais qui a été annulée suite à la décision de la délégation du CREA de ne pas se rendre dans la capitale française.

Le CREA avait alors motivé sa décision, qui était loin d'être aléatoire, en affirmant déplorer que les autorités françaises aient annoncé prendre des mesures qui allaient dans le sens d'entraver les initiatives d'investissement privées.

Ce sont des «signaux négatifs adressés aux acteurs économiques algériens», avait souligné l'organisation patronale.

Les signaux actuels semblent encourager les initiatives des opérateurs privés. Dans ce cadre, il convient de rappeler que le patron de CMA CGM, Rodolphe Saadé, était venu à Alger au début du mois en cours. Il avait rencontré plusieurs hauts responsables algériens, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, auquel il avait exprimé son souhait de collaborer avec l'Algérie, brisant ainsi le blocus qui avait failli lui être imposé par les autorités françaises, lesquelles lui conseillèrent de «ne pas se rendre en Algérie».

Les relations économiques entre les deux pays semblent avoir emprunté actuellement une autre voie, celle d'une coopération mutuellement bénéfique.

T. Gacem

LA VICE-PRESIDENTE EXECUTIVE DE CMA CGM REÇUE PAR SAYOUD

Une réunion pour identifier les futurs projets

L'ARMATEUR français CMA CGM, présidé par Rodolphe Saadé, a dépêché sa vice-présidente exécutive Christine Cabau en Algérie, où elle a été reçue par le ministre des Transports, Saïd Sayoud. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Transport rendu public avant-hier soir.

Lors de l'audience accordée par le ministre algérien à Christine Cabau, les discussions ont porté sur «certains dossiers en relation avec le transport maritime de marchandises et de voyageurs», est-il ajouté de même source, sans donner plus de précisions. Cette réunion s'inscrit dans le prolongement direct des échanges de haut niveau tenus le 2 juin dernier, lors de l'audience accordée par le président, Abdelmadjid Tebboune, à Rodolphe Saadé. Au sortit de l'audience que lui avait accordée le Président Tebboune, Saadé avait mis en avant le développement de l'Algérie, notant que le pays a «un véritable potentiel», avant d'ajouter que pour l'heure, «nous allons essayer de surmonter les difficultés opérationnelles et d'avancer dans la bonne direction». A noter que l'armateur CMA CGM est basé à Marseille. Il est classé comme le premier armateur français et le troisième mondial dans le transport maritime par conteneurs.

M. B.

SALON INTERNATIONAL «FREE FROM SPECIALTY FOOD 2025»

Rezig fait la promotion des produits algériens

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a pris part à l'ouverture du Salon international Free From Specialty Food 2025, consacré à l'alimentation saine, qui s'est tenu les 17 et 18 juin à Vienne, la capitale autrichienne.

L'Algérie, qui était l'invité d'honneur de cette manifestation, a présenté des produits de haute facture, dignes d'intéresser les opérateurs et visiteurs étrangers. A cette occasion, Rezig a salué la qualité et la diversité de l'offre algérienne, mettant en avant «le niveau de compétitivité atteint par les entreprises du pays dans ce secteur stratégique», a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur. Il avait auparavant visité le pavillon algérien où il s'était entretenu avec plusieurs opérateurs économiques nationaux exposant leurs produits. Cette participation s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence de l'Algérie dans les foires et salons internationaux, considérés comme un levier stratégique pour accéder à de nouveaux débouchés et diversifier les partenariats commerciaux, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a précisé le communiqué du ministère qui, par la même occasion, a souligné que Rezig était accompagné par le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula.

S. N.

LE BLOC EL M'ZAID EL KEBIR N'A PAS REÇU D'OFFRES

Deux possibilités s'offrent au projet pétrolier

Sur les six blocs proposés pour l'exploration et l'exploitation des ressources en hydrocarbures, dans le cadre de l'appel à concurrence international Algeria Bid Round 2024, un seul projet n'a pas trouvé preneur. Il s'agit du site de El M'zaid El Kebir, situé dans le bassin d'Oued Mya, dans la wilaya de Ouargla, qui concerne l'exploration de pétrole. Pourquoi n'a-t-il pas reçu d'offres ? Et qu'est-ce qui est prévu pour ce site ?



Le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Mourad Beldjehem, est revenu hier sur les résultats de l'opération, les qualifiant de «satisfaisants» et de «très encourageants». «La réception de cinq offres sur les six projets proposés lors de la cérémonie d'ouverture des plis, avant-hier, est un résultat que nous jugeons encourageant et très satisfaisant», a-t-il affirmé.
Pour ce qui est du sixième site, qui n'a pas reçu d'offres en dépit du grand intérêt exprimé par des compagnies pour son exploitation, M. Beldjehem a fait savoir qu'une évaluation de toute l'opération sera faite et les raisons de l'absence de l'offre pour ce bloc seront déterminées. «Nous allons faire un débrief de toute l'opération et aussi déterminer les raisons qui ont fait que ce bloc n'ait pas reçu d'offres, a-t-il indiqué dans sa déclaration à la Radio nationale, bien que, a-t-il dit, «nous avons une idée sur le pourquoi» et «on va essayer de revoir les paramètres économiques».
Deux possibilités sont à envisager pour ce site, selon les explications du président d'Alnaft. «Soit l'inclure dans le prochain Bid Round, soit le mettre en négociations directes si Sonatrach est intéressée», a-t-il précisé, soulignant le grand intérêt exprimé pour ce bloc. «27 compagnies étaient intéressées par ce bloc mais, finalement, elles n'ont remis aucune offre. Cela veut dire qu'il y a un problème dans l'aspect économique du contrat», a-t-il ajouté, notant que ces compagnies peuvent contacter Sonatrach pour une négociation directe. M. Beldjehem a tenu, en outre, à signaler que le site d'El M'zaid El Kebir dans le bassin de l'Oued Mya est déjà en exploitation et Sonatrach continue à produire. «Il est en production. Ce n'est pas un bloc qui est en attente de développement», a-t-il indiqué, affirmant que dans le Bid Round, «nous avons ajouté une partie exploration dans ce bloc. Il y a la partie augmentation de la production et la partie exploration», a précisé le président d'Alnaft.
Affirmant qu'un bilan de toute l'opération sera établi et que des recommandations vont être transmises au ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le président d'Alnaft a rappelé les ambitions de l'Algérie, qui vise à augmenter sa capacité de production de gaz de 20 milliards de m³ par an, l'objectif étant d'atteindre, à l'horizon 2026, une production de 200 milliards de m³, selon le responsable, lequel a souligné que le partenariat avec des entreprises de grande envergure est désormais une nécessité. Selon lui, pendant des décennies, le partenariat était un choix, devenu aujourd'hui une obligation. «Ces partenariats nous permettent à la fois de partager les risques et d'augmenter la production», a-t-il affirmé.

Lilia A. A.

ENERGIE DURABLE

L'expérience algérienne présentée au Forum africain

LES GRANDES lignes de la stratégie énergétique durable de l'Algérie et les opportunités d'investissement offertes ont été exposées lors de la 27e édition du Forum africain de l'énergie qui se tient à Cape Town en Afrique du Sud.
C'est le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables qui a fait la présentation, réaffirmant la volonté de l'Algérie d'avoir un rôle actif dans la dynamique de partenariat public-privé à l'échelle africaine. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, précisant que cette intervention s'est déroulée dans le cadre de sa participation à une table ronde à huis clos sur le thème «Accélérer la mise en œuvre des projets : synergie entre les secteurs public et privé». La rencontre s'est déroulée en présence de la Commissaire de l'Union africaine à l'infrastructure et à l'énergie, de ministres africains de l'énergie, ainsi que de représentants de grandes entreprises et d'institutions financières internationales, notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Société financière internationale (SFI) et la Banque mondiale (BM), en sus d'entreprises leaders du secteur énergétique à l'échelle continentale et mondiale.
Les discussions de cette table ronde ont porté sur les moyens concrets de renforcer la coopération entre les gouvernements et les acteurs du secteur privé afin d'accélérer le développement, le financement et la mise en œuvre de projets énergétiques, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert, de l'élargissement de l'accès à l'électricité et de la transition énergétique, en vue de réaliser le développement durable, l'intégration régionale et la sécurité énergétique dans le continent africain, précise la même source.

L'ALGÉRIE VEUT ADHÉRER À L'ALLIANCE AFRICAINE POUR L'HYDROGÈNE VERT

En marge de cet évènement, M. Yassaâ a eu un entretien bilatéral avec le ministre de l'Electricité et de l'Energie de l'Afrique du Sud, Kgosientso Ramokgopa. La rencontre a porté sur le renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud dans le domaine des énergies renouvelables.
Les deux parties ont évoqué, en outre, l'échange d'expertises techniques, la formation et le lancement de projets communs à forte valeur ajoutée, outre l'exploration des mécanismes de financement innovants pour accompagner la transition énergétique. A cet égard, l'Algérie a exprimé officiellement sa volonté d'adhérer à l'Alliance africaine pour l'hydrogène vert (présidée par l'Afrique du Sud).
Cette initiative stratégique vise à unifier les efforts des pays africains sur le développement et la promotion de l'hydrogène vert, en tant que levier pour la décarbonation, la souveraineté énergétique et le développement durable.
Cette démarche traduit, a-t-on précisé, l'engagement de l'Algérie à jouer un rôle central dans la transition énergétique du continent africain et à renforcer sa position dans les nouveaux secteurs énergétiques à fort potentiel.

Hamid B.

UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS PUBLICS

Rencontre-débat sur les défis des entreprises

LES ENJEUX de la modernisation des entreprises publiques à travers une meilleure gouvernance, le développement de compétences managériales et l'adoption de stratégies orientées vers la performance économique et sociale, ont été à l'ordre du jour d'une conférence-débat qui a réuni des responsables d'entreprises, des universitaires et des experts en gouvernance. Sous le thème «Les entreprises d'Etat, le management stratégique et les défis du bien commun», l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) a organisé, avant-hier soir, une rencontre pour débattre des défis des entreprises publiques. Dans son intervention, le président de l'UNEP, Charaf-Eddine Amara, a mis en avant l'importance des réformes structurelles engagées ces dernières années, accompagnées d'investissements technologiques et humains, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. M. Amara a souligné, dans ce sens, la volonté du secteur public de devenir un acteur clé de la création de valeur ajoutée, en adoptant, a-t-il dit, «une culture stratégique axée sur l'innovation, l'impact et la performance», selon le communiqué de l'organisation.
Intervenant à cette occasion, l'expert en management et professeur à HEC Montréal, Taïeb Hafsi, a plaidé pour une plus grande ouverture des entreprises publiques sur le marché boursier, qu'il considère comme un levier de transparence, de gouvernance et de développement. En marge de l'événement, un protocole d'accord a été signé entre l'UNEP et l'Ecole des affaires MDI pour le lancement de deux projets de recherche portant sur la gouvernance dans le secteur public et la transformation digitale des entreprises publiques.

M. B.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 75,4 dollars

LES COURS du pétrole ont enregistré une légère baisse, hier, effaçant une partie de la hausse enregistrée mardi, tandis que le gaz européen a poursuivi sa hausse. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, perdait 1,29% à 75,46 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, tombait de 1,26% à 73,90 dollars. Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne du gaz naturel, prenait, pour sa part, environ 0,5% à 39,50 euros le mégawattheure. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, a gagné 4,28% à 74,84 dollars.
La veille, les cours du pétrole avaient nettement grimpé. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, avait augmenté de 4,40% à 76,45 dollars. Les prix de l'or noir n'ont finalement pas réussi à enregistrer la hausse de vendredi dernier, premier jour de l'agression sioniste contre l'Iran. Jour ils avaient alors fait une incursion au-dessus de 78 dollars le baril avant de marquer un recul.

S. N.

COMPLEXE MÈRE-ENFANT DE MÉDÉA

Les travaux progressent à bon rythme

LANCÉ APRÈS plusieurs années de retard dues à l'absence de terrain d'assiette, le complexe hospitalier mère-enfant connaît actuellement un taux d'avancement acceptable.
Situé sur le site de l'ancienne gare ferroviaire, au chef-lieu de wilaya, ce nouvel établissement hospitalier disposera d'une capacité d'accueil de 120 lits et s'étendra sur une superficie de 4 hectares.
Le complexe prendra en charge un large éventail de pathologies, notamment dans les spécialités de gynécologie-obstétrique, de chirurgie infantile et de pédiatrie, en plus des services techniques d'urgence et de laboratoires.
La longue période d'interruption du projet a nécessité une réévaluation de son coût, désormais estimé à plus de 350 milliards de centimes, tandis que les délais contractuels ont été fixés à 26 mois.
Le wali a insisté auprès de l'entreprise chargée des travaux pour le respect strict des délais, suggérant l'organisation des travaux selon un système à trois équipes afin d'assurer la livraison rapide du projet et de soulager ainsi l'hôpital Mohamed Boudiaf de la pression qu'il subit actuellement.
Par ailleurs, le secteur de la santé dans la wilaya a bénéficié de plusieurs projets importants, renforçant les capacités d'accueil, d'hospitalisation et de soins. Parmi eux, un complexe anti-cancer dont le taux de réalisation dépasse 85%, ainsi que deux nouveaux établissements hospitaliers spécialisés : un en santé mentale de 120 lits à Sidi Naâmane et un autre en chirurgie « tête et cou » de 60 lits à Souagui.
Dans le cadre du renforcement des structures de santé de proximité, des opérations de reconversion de locaux professionnels et d'anciennes casernes de la garde communale en polycliniques et salles de soins ont également été engagées.

Nabil B.

SANTÉ

Installation du comité national d'éthique

Face aux mutations rapides de la médecine moderne et à la complexité croissante des enjeux scientifiques, technologiques et humains, Abdelhak Saïhi, ministre de la Santé, a procédé, avant-hier à Alger, à l'installation officielle du comité national d'éthique de la santé, présidé par la professeure Louisa Chachoua, médecin et universitaire de renom.



Dans son allocution, le ministre a relevé l'importance stratégique de cette démarche, déclarant que « l'installation de ce comité consultatif s'inscrit dans le cadre du renforcement du secteur de la santé et de son adaptation aux développements qu'il connaît, notamment au regard des défis éthiques et scientifiques liés à la pratique médicale et à la recherche ».
Il a ajouté que cette instance consultative serait appelée à jouer un rôle structurant dans la régulation éthique des pratiques médicales et scientifiques, dans un souci permanent de protection des patients, de soutien aux professionnels et d'adaptation aux exigences de l'époque. Il a rappelé que l'évolution rapide des pratiques médicales, le développement de la recherche scientifique, l'essor des biotechnologies et les possibilités ouvertes par la médecine personnalisée exigent aujourd'hui des réponses éthiques claires, structurées et partagées.
M. Saïhi a assuré que cette instance permettra d'accompagner la modernisation du système de santé dans un cadre normatif clair, éthique et professionnel, tout en veillant à la qualité des soins prodigués et au respect de la dignité humaine.
Loin de se limiter à une fonction symbolique, le comité sera également appelé à jouer un rôle actif et opérationnel aux côtés des acteurs de terrain. Il aura notamment pour mission d'évaluer les protocoles de recherche dans le secteur de la santé, de veiller à leur conformité avec les principes éthiques et d'émettre des recommandations claires sur les questions sensibles.
« Cette démarche vise à améliorer les services fournis aux patients et à accompagner les praticiens de la santé ainsi que les établissements du secteur dans un cadre référentiel, éthique et professionnel », a précisé le ministre, mettant en avant l'importance d'un encadrement solide à la hauteur des exigences scientifiques et humaines du secteur.
Le comité interviendra également comme appui aux autorités sanitaires centrales, notamment dans la mise en œuvre des mécanismes prévus par la loi relative à la santé. Son avis sera ainsi sollicité dans de nombreux dossiers touchant directement aux choix de santé publique et à la conduite des activités de soins et de recherche.
Le ministre a particulièrement mis l'accent sur le rôle structurant que jouera cette instance dans l'encadrement des pratiques innovantes, souvent porteuses de risques ou de dilemmes éthiques majeurs. Cela concerne notamment la transplantation d'organes, de tissus et de cellules, les essais cliniques sur l'humain, ou encore la recherche biomédicale à l'ère des données massives et de l'intelligence artificielle.
A cette occasion, il a relevé l'importance de réguler les essais cliniques, dont les protocoles doivent faire l'objet d'une évaluation rigoureuse afin de garantir à la fois leur validité scientifique et la sécurité des participants.
Outre ses missions opérationnelles, le comité national d'éthique de la santé aura aussi pour vocation d'émettre des avis consultatifs sur les grandes questions éthiques qui traversent le secteur. Il pourra ainsi se prononcer sur des enjeux touchant au recours aux nouvelles technologies, à la protection des données médicales ou encore à l'accès équitable aux soins.
En outre, le comité aura les prérogatives de faire appel, à tout moment, à des experts indépendants, à des universitaires, ou encore à des représentants de la société civile, dans une logique d'ouverture, de transparence et de dialogue.
Dans cette perspective, l'instance pourra organiser des journées d'étude, des séminaires thématiques et des débats publics, afin de sensibiliser les professionnels de santé aux enjeux éthiques et d'associer les citoyens aux grandes orientations du système de soins.
Au final, il convient de noter que le principal objectif de veille éthique permanente est de permettre de garantir une cohérence dans les politiques de santé publique, tout en assurant un ancrage profond des pratiques dans le respect des valeurs humaines fondamentales.

Sihem Bounabi

FEMMES AU FOYER

Une subvention pour lancer leur activité

UN DISPOSITIF inédit de financement des microprojets destinés aux femmes au foyer entre bientôt en vigueur. Initié par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ce programme vise à encourager l'activité économique domestique, notamment dans les zones rurales, en offrant une subvention directe pour lancer des projets artisanaux ou agricoles. C'est ce qu'a affirmé Mohamed Medal, directeur de la protection et de la promotion de la famille au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.
Ce texte, qui sera prochainement publié au Journal officiel, vient répondre à un besoin réel sur le terrain, celui de créer des opportunités économiques pour les femmes sans emploi, souvent confinées à un rôle domestique, mais riches en savoir-faire artisanal ou agricole. « Ce programme vise à soutenir les femmes qui souhaitent lancer des microprojets à domicile. Il s'inscrit dans une vision à la fois sociale, économique et territoriale », a expliqué Mohamed Medal, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale.
Le financement prévu par ce dispositif s'élève à 80 000 à 100 000 DA, exclusivement destiné à l'achat d'équipements de base pour lancer l'activité. « Ce soutien n'est pas un prêt, mais une subvention directe de l'État, octroyée à travers les directions de l'action sociale et de la solidarité dans chaque wilaya », a précisé M. Medal.
Le nouveau dispositif cible, selon M. Medal, « des métiers porteurs et ancrés dans le patrimoine local : pâtisserie, couture, broderie, tissage, artisanat du cuir, du bois, du verre, séchage de produits agricoles, extraction d'huiles, élevage, entre autres ». Il a ajouté : « Une attention particulière sera accordée à la commercialisation des produits, avec des conventions prévues avec des hôtels, des chambres d'artisanat, des foires locales ou internationales, afin d'assurer des débouchés concrets ». Le programme s'adresse, selon les précisions de M. Medal, à toute femme âgée d'au moins 19 ans, sans revenu, disposant de compétences artisanales ou professionnelles, et assumant la responsabilité d'un foyer. Il a souligné que l'objectif est d'encourager l'initiative économique au sein des familles, tout en assurant un filet de sécurité. Toujours selon lui, « les candidatures pourront être déposées soit au niveau des directions locales de l'action sociale, soit via une plateforme numérique dédiée, dont le lancement sera annoncé prochainement ».
Concernant l'aspect organisationnel, M. Medal a assuré que « des commissions de wilaya seront mises en place, présidées par le directeur de l'action sociale et comprenant des représentants de divers secteurs. Elles auront pour mission d'étudier les dossiers, de vérifier leur conformité aux critères et d'évaluer la viabilité économique des projets ».
Enfin, M. Medal a annoncé que le ministère prévoit un accompagnement post-financement, soulignant que des accords de formation seront conclus avec l'Agence nationale de soutien au microcrédit, le ministère du Tourisme et celui de l'Économie de la connaissance. « Les bénéficiaires seront formées en gestion, marketing et développement de projet », a-t-il fait savoir.
Il a conclu en affirmant que des campagnes de sensibilisation seront également lancées à l'échelle nationale pour inciter davantage de femmes, notamment en milieu rural, à s'engager dans ce programme porteur d'autonomisation et de dignité.

Lynda L.

ERDOGAN FUSTIGE L'ENTITÉ SIONISTE

Netanyahu, le tyran des temps modernes

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a vivement condamné, hier, les agressions sionistes dans la région, notamment celles ciblant Gaza, l'Iran, le Liban, la Syrie et le Yémen. Dans une déclaration lors de la réunion hebdomadaire du groupe parlementaire de l'AK Parti à Ankara, le chef de l'État turc a dénoncé ce qu'il qualifie de «génocide» perpétré par Israël, tout en accusant la communauté internationale d'un silence coupable.

Dans un discours particulièrement virulent, le président Erdogan a directement attaqué le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qu'il a comparé et même jugé pire, à Adolf Hitler. « Netanyahu a déjà dépassé le tyran Hitler en matière de crimes de génocide. Nous espérons que son sort ne sera pas le même, mais qu'il rendra des comptes devant la justice, ici, dans ce monde », a-t-il déclaré sous les applaudissements de ses partisans.

Erdogan a réitéré sa dénonciation des opérations militaires israéliennes à Gaza, mais aussi des frappes menées sur d'autres pays de la région. Selon lui, Israël agit comme un « État terroriste », violant systématiquement le droit international et les principes humanitaires fondamentaux. Le président turc a souligné que ce n'était pas la première fois qu'Israël menait des agressions de grande ampleur, mais qu'« aujourd'hui, la brutalité a atteint un niveau jamais égalé ».

Recep Tayyip Erdogan s'est également attaqué au silence complice, selon lui, de nombreux pays et organisations internationales face aux actions israéliennes. « Ceux qui soutiennent l'arrogance d'Israël, et ceux qui restent silencieux, ont le sang des civils, des bébés et des enfants massacrés sur les mains et sur le front », a-t-il martelé.

Il a dénoncé l'inaction des Nations unies, ainsi que des principales institutions internationales, accusées de « fermer les yeux sur les massacres ». Certains États occidentaux sont même allés jusqu'à « justifier l'agression par des allégations infondées », a-t-il ajouté, pointant notamment du doigt plusieurs pays européens.



UN TERRORISME D'ÉTAT !

Au sujet des agressions israéliennes contre l'Iran lancées le 13 juin, Erdogan a affirmé que Téhéran avait « pleinement le droit » de se défendre face à ce qu'il qualifie de « terrorisme d'État ». Il a précisé que la Türkiye suivait avec une extrême vigilance les évolutions dans la région et se tenait prête à faire face à toute éventualité. « Toutes nos institutions sont en état d'alerte quant aux répercussions possibles sur notre pays », a-t-il précisé.

Le président turc a par ailleurs insisté sur la volonté de son gouvernement de désamorcer les tensions. « Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à cette agression inhumaine contre Gaza, la Syrie, le Liban, le Yémen et notre voisin, l'Iran », a-t-il affirmé.

Pendant ce temps, à Genève, l'ambassadeur iranien auprès des Nations unies, Ali Bahreini, a lui aussi haussé le ton. Lors d'une conférence de presse, il a annoncé que l'Iran répondrait « de manière très ferme et très sérieuse » aux frappes israéliennes. « L'Iran est déterminé à répondre aux attaques, et personne ne doit s'attendre à ce que nous fassions preuve de retenue », a-t-il averti.

Bahreini a souligné que la réponse iranienne serait « proportionnée », mais qu'elle se poursuivrait « jusqu'à la fin de l'agression ». Il a également critiqué l'attitude des pays européens qui, selon lui, « justifient l'agression israélienne avec des arguments infondés ». Pour l'ambassadeur, cette attitude est non seulement injustifiable, mais « honteuse ».

Dans sa conclusion, Erdogan a réaffirmé que la Türkiye ne cherchait ni confrontation ni domination régionale. « Dans notre région, nous n'avons d'autre ambition ni d'autre désir que la paix, la stabilité et la sérénité. Nous voulons uniquement la coopération, la stabilité et la sécurité dans tout le Moyen-Orient », a-t-il insisté.

Il a néanmoins précisé que la Türkiye ne suspendrait pas ses canaux diplomatiques et poursuivrait ses efforts pour éviter une catastrophe régionale. Face au risque croissant d'escalade, Ankara entend jouer un rôle de médiateur, sans pour autant renoncer à sa posture de vigilance stratégique.

L'IRAN PROMET UNE RIPOSTE SANS RELÂCHE

De son côté, l'Iran a réaffirmé sa détermination à répondre aux frappes israéliennes qu'il qualifie d'agressions directes contre son territoire. Lors d'une conférence de presse tenue mercredi à Genève, l'ambassadeur iranien auprès des Nations unies, Ali Bahreini, a déclaré que son pays répondrait « très sérieusement et très fermement » aux attaques israéliennes, qu'il qualifie de violations flagrantes de sa souveraineté.

« L'Iran va répondre. L'Iran est déterminé à répondre aux attaques de l'entité sioniste. Et nous répondons dès maintenant, de manière très sérieuse et ferme », a-t-il affirmé.

Le diplomate a également averti qu'« il ne faut pas s'attendre à ce que l'Iran fasse preuve de retenue », promettant une riposte « proportionnée » mais sans concession : « Nous mettrons fin à cette agression par tous les moyens », a-t-il ajouté.

Ali Bahreini a en outre critiqué sévèrement la posture des pays occidentaux et européens face au conflit. Selon lui, non seulement ces derniers ne condamnent pas les attaques israéliennes, mais ils s'efforcent de les justifier par des « allégations infondées ». « C'est honteux », a-t-il tranché.

Depuis le 13 juin, l'entité sioniste mène une série de frappes d'une intensité sans précédent sur des sites iraniens. En réponse, Téhéran a promis de frapper Israël « sans relâche », jusqu'à la cessation totale des attaques.

Meriem D.

ÉTATS-UNIS

Le Sénat adopte une loi historique sur les stablecoins

LE SÉNAT américain a franchi avant-hier une étape définitive dans la régulation des cryptomonnaies en adoptant à une large majorité le GENIUS Act, un projet de loi encadrant les stablecoins, ces actifs numériques adossés à une devise traditionnelle, comme le dollar.

Plébiscité par 68 sénateurs contre 30, ce texte marque une volonté claire du législateur américain de bâtir un environnement sécurisé pour l'utilisation des stablecoins, réputés moins volatils que les cryptomonnaies classiques. Ces derniers conservent en effet leur valeur en étant indexés sur une monnaie fiat, ce qui en fait des outils prisés pour les transactions ou la conservation de valeur, en particulier dans les économies instables.

Le GENIUS Act impose désormais aux émetteurs de stablecoins de détenir des réserves équivalentes à la totalité de leurs émissions, sous forme d'actifs hautement liquides. Ces réserves pourront prendre la forme de dépôts bancaires, de bons du Trésor à court terme ou d'espèces physiques, autant de garanties jugées nécessaires pour renforcer la confiance des utilisateurs.



Cette exigence fait directement écho à l'affaire TerraUSD, survenue en 2022, où l'effondrement du stablecoin de Terraform Labs – qui reposait sur un algorithme plutôt que sur des réserves réelles – avait semé le chaos sur les marchés des cryptoactifs. Autre avancée majeure de la loi : les émetteurs de stablecoins seront désormais soumis à la surveillance de régulateurs bancaires. L'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), entre autres, sera chargé de superviser les entités non bancaires, garantissant ainsi un cadre plus strict et plus transparent.

Les partisans du texte estiment que cette régulation contribuera à renforcer la position du dollar dans l'écosystème des cryptomonnaies. Les stablecoins libellés en dollar pourraient ainsi gagner en popularité à l'international, notamment dans les pays confrontés à des fluctuations monétaires importantes.

Le GENIUS Act doit encore passer l'épreuve de la Chambre des représentants, où deux options sont envisageables : soit les députés poursuivent l'examen de leur propre proposition de loi, le STABLE Act, soit ils choisissent d'adopter directement le texte voté par le Sénat. En cas de divergence, une version commune devra être négociée.

R. I.

ENTREPRENEURIAT À MILA

Sortie de la première promotion de diplômés

UNE PREMIÈRE promotion de diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnelle a été formée dernièrement à l'entrepreneuriat à Mila.
C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, Boubakar El Aouadi, directeur de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP), Larbi Ben M›hidi.
A ce titre, le même responsable a précisé dans une déclaration à l'APS que 24 diplômés ayant obtenu des certificats de technicien supérieur dans plusieurs spécialités dont le traitement de l'eau, la récupération des déchets et la gestion des ressources humaines ont bénéficié de cette session de formation qui a été organisée du 25 avril au 15 mai, cette dernière a été encadrée par le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'INSFP en coordination avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).
Soulignant également que les bénéficiaires ont été initiés aux principes de base de l'entrepreneuriat, de la planification stratégique, de développement de l'entreprise, de création d'une entreprise et des stratégies de croissance et d'innovation.
Au terme de la session, le même responsable a indiqué que plusieurs des participants ont été sélectionnés et orientés vers les services de la NESDA pour bénéficier de financement pour la concrétisation de leurs projets d'entreprise.
L'opération de formation à l'entrepreneuriat des diplômés des instituts et centres de formation professionnelle se poursuit au niveau du Centre de développement de l'entrepreneuriat créé pour consolider l'esprit entrepreneurial chez les diplômés du secteur, a conclu la même source.

R. R.

CONCOURS DU VILLAGE LE PLUS PROPRE À TIZI-OUZOU

Plus de 80 participants à la mission

UN TOTAL de 83 villages prendra part à la 12 ème édition du concours Rabah Aïssat, du village le plus propre de Tizi-Ouzou, organisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et dont le coup d'envoi a été donné, mardi. C'est ce qu'a, déclaré un communiqué de l'institution.
Lors d'une cérémonie organisée au siège de l'APW pour le lancement de cette 12 ème édition, le président de l'instance, Sid Ali Youcef, a invité l'ensemble des membres de la commission d'évaluation à « redoubler d'efforts et à assurer pleinement leur mission afin de rendre notre wilaya et ses villages des lieux propres et attrayants pour un vivre ensemble dans l'union, la fraternité et la solidarité ». De son côté, le président de la commission santé de l'APW, en charge de ce concours, Hachimi Radjef, a assuré que « la commission qu'il préside fera le maximum pour réussir cette noble mission ».
A signaler que sur les 83 villages participant à cette présente édition, 31 participent au super concours, destiné aux villages qui ont déjà remporté un prix, souligne-t-on de même source. Le 1er prix de la 11 ème édition de ce concours a été attribué, pour rappel, au village Ihessnawen de la commune de Mechtras, au Sud-ouest de la wilaya. Lancé en 2006 par l'APW de Tizi-Ouzou, alors présidée par Rabah Aïssat, assassiné par un groupe terroriste le 12 octobre de la même année, ce concours récompense chaque année un nombre de villages pour leur propreté et crée une dynamique sociale au sein des villages.

R.R.

MOSTAGANEM HONORE LA MÉMOIRE DES OULED RIAH

Recueillement en hommage aux martyrs des enfumades

La wilaya de Mostaganem a commémoré, hier, le 180e anniversaire du massacre par enfumades de la tribu des Ouled Riah dans la grotte d'El-Frachih, située dans la commune de Nekmaria, perpétré par les forces coloniales françaises contre des civils sans défense. C'est ce qu'ont, fait savoir, des services de la daïra de Achâacha.



Les autorités locales civiles et militaires, les représentants de la famille révolutionnaire, ainsi qu'un grand nombre de citoyens ont rendu hommage aux victimes de ces enfumades commises par l'armée coloniale française entre le 18 et le 20 juin 1845, au cours duquel plus de 1.000 personnes issues de la tribu des Ouled Riah ont trouvé la mort dans ce drame, indique la même source.
Une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative, suivie de la lecture de la Fatiha, avant la visite de la grotte d'El-Frachih, où la tribu s'était réfugiée pour échapper aux 4.000 soldats du colonel Pélissier.
Les participants ont également visité le musée local situé sur le site, qui abrite plusieurs objets découverts ces dernières années près de la grotte et le long de l'oued qui s'étend sur plusieurs kilomètres.
Les manifestations commérant cet anniversaire ont été marquées par une forte participation citoyenne, notamment celle des jeunes générations, comme les Scouts musulmans algériens (SMA), les adhérents des Maisons de jeunes, des centres culturels et les élèves des établissements scolaires, a-t-on fait savoir de même source. Par ailleurs, l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem prévoit d'organiser, mardi prochain, un colloque national sur ce crime colonial, a précisé la même source.
Pour rappel, les montagnes de Dahra, située à l'est de Mostaganem et à l'ouest de Chlef, ont connu trois enfumades perpétrées par les forces coloniales françaises contre les tribus des Ouled Riah, des Sbïh, et d'autres comme les Beni-Zeroual et les Beni-Zentis, en juin 1844 ainsi qu'en juin et août 1845.
Ces crimes furent commis en représailles à leur soutien à la résistance du chérif Boumaâza (1845-1847), selon des sources historiques.

R. R.

AMÉLIORATION DU SERVICE ÉLECTRIQUE À BLIDA

Plus de 800 millions de Da alloués

UNE ENVELOPPE financière de 820 millions de DA a été alloués par la direction de distribution de la Sonelgaz à Blida, dans l'optique d'améliorer le service d'alimentation en électricité, et de garantir sa qualité et sa continuité, en prévision de la saison estivale. C'est ce qu'a, annoncé, avant-hier, le responsable de cette direction, Abdelkader Madani.
« Ce programme d'investissement, visant à faire face à l'augmentation permanente de la demande sur l'électricité, notamment durant la saison estivale, vise à réduire les coupures fréquentes d'électricité et à garantir un service de qualité aux clients », a indiqué M. Madani dans un point de presse consacré à la présentation du programme d'investissement de l'entreprise.
Précisant également que ce programme, doté d'une enveloppe de 820 millions de DA a porté sur la réalisation et la mise en service de nouvelles installations, ainsi que l'entretien des infrastructures et du réseau électrique, notamment dans les zones ayant enregistré des perturbations dans l'approvisionnement en électricité l'année passée.
Le responsable a fait état, à ce titre, de l'installation de 27 transformateurs électriques et de 110 km de lignes de moyenne et basse tension, à travers 12 communes de la wilaya, dont Beni Merad, Ouled Yaich, Bouarfa, Meftah, Larbaâ, Boufarik et Chiffa.
A cela s'ajoute la mise en service d'un centre transformateur principal 60/30 kilovolts d'une capacité de 80 MVA dans la commune de Chebli, destiné à améliorer la qualité du service dans les daïras de Bougara et Bouinane, en plus de la mise en service de cinq départs électriques à travers la wilaya.
Selon M. Madani, ce même programme englobe, également, l'entretien de 338,9 km de lignes électriques et de 635 transformateurs.
Il a, également, souligné le renforcement des équipes techniques et d'astreinte, ainsi que l'amélioration de leur disponibilité afin de garantir des interventions rapides et efficaces en cas de pannes.
Les moyens du centre d'appel, qui fonctionne 24h/24, ont été aussi renforcés, a-t-il précisé, rappelant que le numéro vert 3303 reste à la disposition des clients.
Par ailleurs, M. Madani, appel les citoyens à œuvrer à rationaliser leur consommation d'énergie en adoptant des pratiques permettant l'utilisation de cette ressource de manière intelligente.

R. R.

ECHANGE CULTUREL ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ASIE

La jeunesse comme passerelle

Sous le thème « Nos liens ne se brisent jamais », la ville de Tipaza accueillera, les 20 et 21 juin, la deuxième édition d'un événement dédié à la culture asiatique. Organisée par l'association, Khoutwa Lil Mostakbal, en collaboration avec la Maison de jeunes de Tipaza, cette manifestation vise à encourager l'échange culturel et la créativité des jeunes, à travers des activités mêlant manga, animation, jeux vidéo, cosplay et gastronomie.



«Cet événement est organisé dans un esprit de rapprochement culturel et de valorisation des passions artistiques des jeunes », a déclaré, au Jeune Indépendant, la présidente de l'association Khoutwa Lil Mostakbal, Boutrik Zahra, soulignant que cette activité a été initiée en collaboration avec la Maison des Jeunes de Tipaza et avec le soutien de la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger.

Elle a précisé que « l'objectif est de mettre en valeur la culture asiatique, de plus en plus présente dans l'univers des jeunes, à travers des formes d'expression telles que le manga, l'animation japonaise, les jeux électroniques, ainsi que d'autres activités ludiques et éducatives ». Elle a rappelé que cette activité, ayant rencontré un franc succès l'année dernière, revient cette année pour sa deuxième édition, tout en restant fidèle à son thème initial.

Concernant le rendez-vous de l'année passée, Zahra a expliqué que « notre première expérience a eu lieu à la Maison des Jeunes de Beni Mered, située dans la wilaya de Blida, dont la conception était tout simplement magnifique. Elle correspondait parfaitement à l'activité, particulièrement avec son très grand cyber pour les jeux vidéo ».

Selon la même source, « la manifestation avait accueilli plus de quatre cents visiteurs, alors qu'on espérait en recevoir entre cent et cent cinquante. Satisfaite du résultat de ce jeune projet, l'équipe a décidé de renouveler cette rencontre après les examens du baccalauréat ».

Quant au choix de la Maison des Jeunes, elle a précisé : « On a hésité entre Constantine, Oran et Tipaza. Finalement, le choix s'est porté sur la wilaya de Tipaza, en raison de son équipement d'une part, et de sa proximité d'autre part. C'est une ville côtière, donc proche de la mer, riche en histoire grâce à ses ruines romaines. Elle va certainement séduire les visiteurs », a-t-elle estimé.

La présidente de l'association Khoutwa Lil Mostakbal a également souligné l'enthousiasme du directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tipaza, M. Sofiane Ountoga, qui a accordé son soutien au projet, y compris l'hébergement et la restauration des jeunes participants. Durant ces deux jours, un programme riche se déroulera, à savoir : un tournoi de jeux vidéo, un espace dédié au manga et au dessin caricatural, des jeux électroniques interactifs, des projections de films d'animation et d'anime, un espace cosplay (déguisements de personnages asiatiques), des ateliers culturels et récréatifs, des discussions libres entre jeunes autour de l'impact de la culture asiatique. Un jeune chef présentera également la cuisine asiatique, en particulier les sushis, et tout ce qui touche à cet art culinaire. Des surprises et des remises de prix sont également prévues pour les participants.

À travers cette initiative, « l'objectif est de créer des ponts culturels entre la jeunesse algérienne et les autres cultures du monde, dans une ambiance créative, ouverte et respectueuse », a fait savoir l'interlocutrice. Et d'ajouter : « Nous invitons tous les jeunes passionnés par la culture asiatique à venir nombreux pour vivre cette expérience unique. Ensemble, pour une jeunesse créative et des liens qui ne se brisent jamais », a-t-elle fait savoir.

Amel Saïdi

FILM SUR L'EMIR ABDELKADER

Le rapport final remit à l'Etablissement «Al Djazairi»

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC «El Djazairi» a réceptionné le rapport final de la commission consultative et d'expertise, chargée d'accompagner le projet cinématographique national sur l'Emir Abdelkader et superviser la préparation préliminaire de l'étude et la sélection du scénario du film sur cette figure historique, a annoncé mardi la même institution.

La cérémonie s'est déroulée, dimanche, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, du chargé de mission à la présidence de la République, Fayçal Metaoui, du chargé de la gestion de l'Etablissement «AL Djazairi», Salim Aggar, du président de la commission, Djamel Yahiaoui, ainsi que de ses membres.

A l'issue de cette cérémonie, le ministre de la Culture s'est «félicité du travail colossal de cette Commission historique», exhortant le producteur du film à «mettre en valeur la figure historique de l'Emir Abdelkader, les vestiges et la beauté du pays, de manière à donner une dimension universelle à ce film».

M. Salim Aggar a, de son côté, affirmé que la «réalisation du film sur l'Emir Abdelkader va à coup sûr inviter d'autres projets sur cette figure importante de notre histoire et mettre en lumière sa grandeur dans le monde».

La commission consultative et d'expertise a été installée le 10 février 2025 avec la charge de définir l'idée générale du scénario, les axes principaux de la vie de l'Emir Abdelkader, identifier les faits historiques essentiels à représenter dans le film et déterminer les principaux personnages du scénario.

R. C.

PALAIS DE LA CULTURE

Ouverture de l'exposition «Héritiers de la lumière»

UNE EXPOSITION collective d'enluminure, de calligraphie arabe et de miniature intitulée «Héritiers de la lumière» a été inaugurée, lundi à Alger, mettant en relief diverses œuvres artistiques qui reflètent l'enracinement et l'authenticité de cette pratique artistique ancestrale en Algérie.

Inaugurée par le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou à la galerie «Baya» au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, cette exposition collective présente plus de 200 œuvres artistiques de l'art de la miniature, de la calligraphie arabe et de l'enluminure, ainsi que des éléments du design d'intérieur, réalisés dans le cadre d'ateliers de formation, par plus de 60 élèves du grand miniaturiste, enlumineur et décorateur sur bois et céramique algérien, M. Mustapha Adjaout.

A cette occasion, le ministre a indiqué que cette exposition «regroupe des œuvres artistiques de différentes générations dans les arts de la calligraphie, de l'enluminure et de la miniature» et reflète les différents savoir-faire transmis par Mustapha Adjaout à ses élèves lors des ateliers qu'il organise dans son école», ajoutant que cette initiative est à même de préserver cet art algérien authentique.

Mettant en avant l'importance de la formation artistique dans ces disciplines pour préserver ce patrimoine algérien ancestral légué par les maîtres de l'enluminure, de la calligraphie et de la miniature au fil des générations, M. Ballalou a tenu à saluer les efforts de l'artiste Adjaout dans l'encadrement de jeunes talents artistiques en vue de conserver ce patrimoine culturel national.

L'exposition propose un éventail de tableaux de miniature, de calligraphie et d'enluminure, ainsi que des objets décoratifs conçus selon des styles variés, dont des coffres à bijoux traditionnels, des miroirs et des plateaux fabriqués en bois. Kalmaoui Amel, Boutaleb Sihem, Benazzoug Amel, Benghanem Faïrouz Salhi et Djazouli Djouher figurent parmi les artistes présentes à cette exposition collective avec des œuvres saisissantes par leurs techniques et leur esthétique, inspirées du patrimoine national.

Dans une déclaration à l'APS, l'artiste Mustapha Adjaout a expliqué que cette exposition «présente les créations de nombreux de ses élèves, majoritairement des femmes, passionnées par les arts de la miniature, de la calligraphie arabe et de l'enluminure sur papier et sur bois», mettant en avant «la diversité des thèmes abordés, ce qui reflète la grande sensibilité artistique de ces artistes». «L'art de l'enluminure et de la miniature en Algérie est étroitement lié au patrimoine culturel et civilisationnel du pays. C'est un legs national à transmettre aux générations montantes en vue de le préserver et de le valoriser». L'exposition «Héritiers de la lumière» s'étalera jusqu'au 12 juillet prochain au Palais de la Culture Moufdi Zakaria.

R. C.

MONDIAL DES CLUBS

Ramy Bensebaïni entre dans l'histoire de la Coupe du monde des clubs

CE FUT UNE première mémorable pour de mauvaises raisons en Coupe du Monde des Clubs 2025 pour l'international algérien, Ramy Bensebaïni. Malgré une bonne prestation lors du match de son équipe face aux Brésiliens de Fluminense, le Fennec est entré dans l'histoire à ses dépens.

Après seulement deux minutes de jeu, Ramy Bensebaïni a inscrit son nom dans les annales… mais pas de la manière dont il aurait rêvé. Le défenseur international algérien est devenu le joueur le plus rapide de l'histoire de cette nouvelle compétition à recevoir un carton jaune.

RAMY BENSEBAÏNI : UN RECORD EXPRESS… ET ÉVITABLE

Alors que le match, qui s'est soldé sur le score vierge de 0-0, venait tout juste de démarrer, Bensebaïni, trop engagé dans ses intentions défensives selon l'arbitre, a écopé d'un avertissement pour une intervention jugée trop rugueuse sur un joueur brésilien. Chrono en main : 1 minute et 32 secondes. Un record peu flatteur, mais désormais gravé dans les statistiques du tournoi. Après des débuts difficiles lors de ce match inaugural du groupe F de la toute nouvelle Coupe du monde des clubs, le roc algérien a réussi à retrouver sa forme en signant une bonne copie au bout des 90 minutes qu'il a disputées. Le prochain match des coéquipiers de Bensebaïni aura lieu samedi prochain, face aux Sud-Africains du Mamelodi Sundows.

LA FIFA ANNONCE AVOIR VENDU PRÈS D›1,5 MILLION DE BILLETS

LA FIFA a annoncé mardi avoir vendu près d›1,5 million de billets pour la Coupe du monde des clubs qui a débuté samedi aux Etats-Unis, avec notamment 60.000 spectateurs pour le premier match et 80.000 pour celui du PSG contre l'Atlético de Madrid. Les huit premiers matches de cette compétition au nouveau format de 32 équipes se sont déroulés devant un total de 340.000 spectateurs, soit une fréquentation moyenne de 42.500 spectateurs, a indiqué la FIFA dans un communiqué. Et pour la suite, «les billets les plus recherchés sont les matches du Real Madrid contre Pachuca, Al Hilal et Salzbourg, le duel entre le Bayern Munich et Boca Juniors à Miami ou encore Flamengo-Chelsea à Philadelphie», a-t-elle détaillé. «Chacun de ces matches doit attirer plus de 50.000 spectateurs», à ce stade, a ajouté la FIFA.Afin de donner de l'élan à cette édition, et d'éviter que certains des plus grands stades ne sonnent creux, comme à Atlanta lors du match entre Chelsea et Los Angeles FC, la FIFA a proposé des promotions pour l'achat de certains billets .Elles vont se poursuivre, a assurél'organisation mondiale.

LIGUE 1 MOBILIS (29e JOURNÉE)

Le MCA proche du sacre, le CRB double la JSK

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le MC Alger, s'est contenté du point du nul, en déplacement face à l'ASO Chlef (0-0), alors que le CR Belouizdad, vainqueur à domicile face au MC Oran (2-0), a délogé la JS Kabylie de la position de dauphin, en clôture de la 29e journée.

Le «Doyen» qui conforte sa position en tête du classement (57 pts), n'est désormais qu'un seul point d'un 9e titre de champion, le deuxième de rang, après celui décroché la saison précédente.C'est le soulagement côté chélifien, puisque les joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui, assurent définitivement leur maintien parmi l'élite, en atteignant la barre de 34 points. Le CR Belouizdad, a réussi à faire la passe de trois, en battant avec autorité le MC Oran, grâce à deux buts de Mahious (45e), sur penalty, et Hamroune (59e). Un troisième succès de rang qui permet au Chabab de remonter à la deuxième place, qualificative à la Ligue des champions.. Le club de Laâquiba profite du match nul concédé par la JS Kabylie, à Mostaganem face à l'ESM (0-0), pour prendre la position de dauphin, à trois longueurs du Mouloudia. La formation de Mostaganem, qui reste menacée par le spectre de la relégation, a raté un penalty, tiré par Bouguettaya, et stoppé par le portier kabyle Hadid, peu avant la pause (38e).

L'ESM de Djamel-Eddine Benlameri (14e, 31 pts), ne compte désormais qu'un seul point d'avance sur le premier relégable, le NC Magra, vainqueur à la maison face au CS Constantine, fortement amoindri (2-1). Un doublé d'Amrane (7e, 17e sur penalty), a permis au «Nedjm» de relancer ses chances pour le maintien, même si son destin n'est plus entre ses mains. Aux portes du sud-ouest, l'Olympique Akbou est allé s'imposer sur le terrain du MC El-Bayadh (1-0). L'unique but de la partie a été inscrit par Gherbi (39e). L'O.Akbou confirme son redressement en cette fin de saison, en alignant un cinquième match sans défaite.

BONNE OPÉRATION POUR LA JSS

Lors du dernier match disputé ce mardi soir, la JS Saoura a remporté une victoire renversante face au Paradou AC, au stade du 20-août 1955 de Béchar (3-2). Les Algérois ont ouvert le score peu avant la pause par Kermiche (45e+5). En seconde période, les gars de Béchar ont renversé la situation, en égalisant d'abord par Boutiche, sur penalty (52e), avant de prendre l'avantage par l'attaquant ivoirien Bidi (64e). En fin de match, le PAC croyait tenir le point du nul après l'égalisation de Bendouma (87e), mais la JSS est revenue de loin pour arracher la victoire, sur un but marqué dans le temps additionnel par Souibaah (90e+4).Un succès qui permet à la JSS de se positionner au pied du podium (4e), avec 42 pts, alors que le PAC stagne à la 5e place avec 41 unités. En ouverture de cette avant-dernière journée de la compétition, l'USM Alger a renoué avec la victoire



en battant sur le fil l'ES Sétif (1-0), mardi soir au stade du 5-Juillet. Les «Rouge et Noir», réduits à dix en début de la seconde période (49), après l'expulsion du défenseur Nabil Lamara, ont dû attendre la 85e minute pour trouver la faille, sur un tir dans la surface de Ghacha. Rien ne va plus chez les Sétifiens, qui enchaînent une cinquième défaite de suite, une situation inédite dans leur histoire en Ligue 1.En bas de tableau, la lanterne l'US Biskra, déjà condamnée à la relégation avant cette journée, a concédé un cinquième revers de rang, cette fois-ci à la maison face à l'USM Khenchela (2-1).

La formation de Khenchela, dirigée sur le banc par l'ancien international Hocine Achiou, a ouvert la marque par Boumechra (62e), avant de faire le break grâce au buteur maison Djaouchi (75e). Les gars des «Ziban» ont réduit le score par Bouda (83e).Le championnat baissera le rideau de la saison 2024-2025 le week-end prochain, avec le déroulement de la 30e et dernière journée, les vendredi 20 et samedi 21 juin.

FREINÉE À MOSTAGANEM, LA JSK ACCUSE L'ARBITRE !

Avant de rencontrer l'ES Mostaganem sur son stade Mohamed-Bensaïd, les joueurs, supporters et responsables de la JSK ont été bien optimistes pour réaliser une victoire et ainsi, assurer la deuxième place qualificative à la Ligue des champions. Mais, durant, et surtout, après la fin de la rencontre, les joueurs, les supporters et les responsables de la JS Kabylie, ont fustigé l'arbitre en l'accusant d'avoir lésé leur équipe. Pour les Kabyles, l'arbitre Gamouh a privé leur équipe d'un penalty qu'il a d'abord sifflé à la 86ème minute du jeu, avant de revenir sur sa décision en l'annulant et ce, après avoir consulté l'assistance vidéo (VAR). Les joueurs ont rejoint leur vestiaire dans une ambiance de deuil. C'est le silence de mort qui a régné dans le vestiaire où la très grande déception est perceptible à l'œil nu chez l'ensemble de l'équipe et des staffs. Aucun des présents, la tête baissée et les regards de tout un chacun, traduisait la tristesse qui régnait au sein de la délégation kabyle. Sur le terrain, les joueurs de l'ES Mostaganem ont dominé les joueurs kabyles, sans toutefois arriver à concrétiser. D'ailleurs, les locaux ont bénéficié d'un penalty à la 35ème minute, mais Bouguettaya a raté l'occasion d'ouvrir la marque pour son équipe, devant le gardien de but Hadid qui a arrêté le tir. En seconde mi-temps, les joueurs de la JSK ont été si brouillons qu'ils n'ont pu concrétiser les quelques occasions offensives qu'ils se sont créées. C'est ainsi que la rencontre s'est terminée sur ce score de zéro partout. À l'issue de la partie, le coach de la JSK, l'Allemand Josef Zinbauer a déclaré que « l'arbitre nous a privés d'un penalty flagrant. » De son côté, le manager général de la JSK, Hakim Meddane déclare, à propos de l'arbitre Gamouh : « Il nous a volés », avant d'expliquer que «… L'équipe a tout donné sur le terrain, mais on ne peut rien quand l'arbitre s'en mêle ». Meddane a conclu : « Tout le monde a vu, il avait accordé un penalty, avant de revenir sur sa décision. On ne comprend pas comment et pourquoi il l'a annulé. C'est incompréhensible. »

US Biskra - USM Khenchela	1-2
USM Alger - ES Sétif	1-0
NC Magra - CS Constantine	2-1
CR Belouizdad - MC Oran	2-0
MC El-Bayadh - Olympique Akbou	0-1
ASO Chlef - MC Alger.	0-0
ES Mostaganem - JS Kabylie	0-0
JS Saoura - Paradou AC	3-2

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	57	29
2). CR Belouizdad	54	29
3). JS Kabylie	53	29
4). JS Saoura	42	29
5). Paradou AC	41	29
6). USM Alger	40	29
7). CS Constantine	38	29
—). ES Sétif	38	29
9). MC Oran	37	29
—). USM Khenchela	37	29
11). O. Akbou	36	29
—). MC El-Bayadh	36	29
13). ASO Chlef	34	29
14). ES Mostaganem	31	29
15). NC Magra	30	29
16). US Biskra	20	29

RELEGUEE.

CAN FÉMININE 2025

Les Algériennes poursuivent leur préparation à Oran

LA SÉLECTION algérienne féminine de football poursuit son stage de préparation à Oran, en présence de l'ensemble des joueuses, en vue de la 13e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

La troisième journée du stage de préparation a été marquée par deux séances d'entraînement dont la première s'est déroulée dans la matinée à la salle de sport de l'hôtel, consacrée au travail physique.

Quant à la seconde, elle a eu lieu au stade Miloud Hadefi à partir de 17h00, où le staff technique, sous la direction de Farid Benstiti, a axé le travail sur les aspects techniques et tactiques, avec la participation de l'ensemble des joueuses .Ce stage, qui se poursuit jusqu'au 22 juin, s'inscrit dans le cadre des préparatifs des Vertes en vue de leur participation à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2024, prévue du 5 au 26 juillet 2025. A la CAN 2024 décalée à 2025 (5-26 juillet), la sélection algérienne entamera la compétition le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), pour le compte de la 1re journée (Gr.B). Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, enchaîneront contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet, avant de boucler le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet. 12 pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet. Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la finale, programmée le 26 juillet. Les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Nassr/ Arabie saoudite), signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

COUPE D'ALGÉRIE 2025 (FINALE-MESSIEURS)

Le NB Staouéli détrône l'USM Alger (59-46) et s'adjuge le doublé

Les basketteurs du NB Staouéli ont remporté, mardi à Alger, la Coupe d'Algérie 2025 seniors en s'imposant devant les tenants du trophée de l'USM Alger sur le score de 59 à 46 (mi-temps: 27-31), et soulèvent à cette occasion la quatrième Coupe de l'histoire du club, réussissant au passage le doublé Coupe-Championnat de la saison 2024-2025.



Dans cette 54e finale de la Coupe d'Algérie, marquée par beaucoup de maladresse aux tirs dans les deux camps et disputée sur un faux rythme, l'équipe de Staouéli a réussi à tirer son épingle du jeu, en s'appuyant sur une solide défense de zone en deuxième mi-temps et l'expérience de ses joueurs, notamment, Anis Fedala (15 points, 5 rebonds, 4 passes) et Mohamed Amine Bensalah (14 pts, 9 rebonds, 2 contres). «C'était une finale avec deux visages. Nous avons raté notre première mi-temps, mais le discours du coach à la mi-temps nous a remotivé pour revenir plus fort en deuxième période. Nous avons appliqué les consignes et nous sommes parvenus à revenir et passer devant pour s'adjuger le doublé Coupe-Championnat. Un grand merci pour nos supporters, qui ont toujours cru en nous», a déclaré Bensalah à l'APS. Après un début de match équilibré, le Cinq de l'USMA est parvenu à creuser un écart de six points (10-04), grâce à une belle adresse aux tirs à trois points et profitant des pertes de balles du NBS, avant de terminer le premier quart-temps sur le score de 14 à 09. Dans le deuxième quart, les coéquipiers de l'inusable Nabil Saidi (9 points, 8 rebonds) ont continué à appliquer leur plan de jeu, qui s'est articulé nécessairement sur le jeu en attaque placé, pour garder leur avance au tableau d'affichage et boucler la première mi-temps avec quatre points d'avance (31-27). Au retour des vestiaires, les hommes de Mohamed Yahia sont revenus avec de meilleures intentions et un nouvelle tactique défensive (zone) qui a beaucoup gêné leurs homologues de l'USMA. Appliqués en défense, le Cinq de Staouéli est également parvenu à retrouver son adresse aux tirs (49% à deux points) pour s'adjuger le troisième quart temps (23-07). Portés par leur public, les joueurs de Staouéli ont continué sur la lancée du troisième quart pour creuser l'écart au tableau d'affichage face à une équipe de l'USMA, qui est passée à côté de son sujet en deuxième mi-temps, enchainant les pertes de balles concrétisées de l'autre côté par les joueurs du NBS, qui ont su réagir dans les troisième et quatrième quart-temps pour s'adjuger la quatrième Coupe d'Algérie de l'histoire du club après celles de 1999, 2000 et 2007.

Par ailleurs, les hommes de Mohamed Yahia décrochent le second doublé du club après celui de 2007, en remportant samedi dernier, avec brio le titre de champion d'Algérie-2025, aux dépens du NA Hussein-Dey. En revanche, l'USM Alger a échoué dans sa tentative de remporter son second trophée après celui de 2024.

Mohamed Yahia (entraineur du NB Staouéli) : «On s'attendait à un match difficile face à cette belle équipe de l'USMA, après avoir enchainé les deux matchs de la finale du Championnat le week-end dernier. Nous avons mal débuté cette rencontre, mais les joueurs ont réussi à renverser le cours du jeu en deuxième mi-temps grâce à une solide défense de zone, qui nous a permis de développer un jeu rapide en attaque. Je pense que le doublé de cette saison est amplement mérité après avoir dominé durant toute la saison. Un grand bravo aux joueurs et aux dirigeants et merci aux supporters, qui nous ont soutenu jusqu'à la fin».

Anis Fedala (capitaine du NB Staouéli) : «C'était une finale très disputée face à une équipe qui ne lâche rien. Nous avons fait beaucoup d'erreurs en première mi-temps qui ont permis à l'USMA de mener au score. En deuxième mi-temps, le coach a pris la décision de revenir en défense de zone, qui a très bien fonctionnée pour nous, notamment pour sécuriser le rebonds et jouer rapide en contre attaque. L'adresse retrouvée en deuxième mi-temps a également joué un grand rôle. Je suis très content de ce sacre après celui en Championnat et un grand merci aux fans de Staouéli».

Achour Sekhi (entraineur de l'USM Alger) : «Nous avons bien abordé cette finale en prenant l'avantage dans les deux premiers quart-temps, en s'appuyant sur nos points forts, notamment le jeu rapide et l'adresse à trois points. Au retour des vestiaires, nous avons encaissé un (23-07) en quart-temps, installant le doute au sein de notre équipe. Nous avons essayé de recoller au score, mais notre adresse aux tirs n'était plus au rendez-vous. Félicitations à l'équipe de Staouéli pour ce sacre amplement mérité».

CHAMPIONNAT ARABE 2025

16 joueurs seront sélectionnés pour le 2e stage de préparation en Turquie

LA SÉLECTION algérienne (seniors/messieurs) de basketball limitera son effectif à seize joueurs pour son deuxième stage, prévu du 2 au 14 juillet en Turquie, dans le cadre de la préparation du prochain Championnat arabe qui se déroulera juste après en Tunisie, a annoncé mardi à Alger le sélectionneur national, Ali Bouziane.La sélection nationale abordera sa phase préparatoire par un premier stage bloqué, du 18 au 26 juin à l'Ecole Supérieure de restauration et d'hôtellerie d'Aïn Bénian , avec un effectif élargi de près d'une quarantaine de joueurs, entre séniors aguerris et jeunes de moins de 23 ans.

«Ce stage sera ponctué par deux matchs d'entraînement, les 25 et 26 juin, entre les seniors et les U23, après quoi, nous établirons la liste des seize meilleurs joueurs qui iront en Turquie pour le deuxième stage» a détaillé le sélectionneur national en conférence presse, tenue à la salle de conférence du stade du 5-Juillet (Alger). Bouziane a admis qu'il était «difficile d'évaluer l'effectif en si peu de temps», mais il a expliqué que «le Championnat arabe débutera très bientôt», faisant qu'il ne peut pas «consacrer trois semaines à l'évaluation, et ne garder que quelques jours pour la préparation effective». Néanmoins, Bouziane a assuré qu'il fera de son mieux pour «ne léser aucun joueur» au moment de dresser sa liste. Pour cela, il compte sur «le regard avertit» de son adjoint Réda Hachemi, «qui connait mieux les joueurs locaux», faisant que son jugement sera crucial au moment de dresser cette liste. Selon le sélectionneur national, «les portes de l'équipe restent ouvertes pour tout le monde. Donc, même si un joueur n'est pas retenu pour le Championnat arabe, il aura l'occasion de l'être à l'avenir» a-t-il encore promis. Bouziane a affirmé que son «principal objectif consiste à travailler sur le long terme et à poser des fondements solides, pour former une équipe nationale performante et surtout durable dans le temps, et au plus haut niveau». Cependant, il a admis qu'en cours de route «il y aura des objectifs à court et à moyen termes, qu'il faudra également atteindre».Parmi eux, l'Afro-CAN de 2027 et l'Afro-Basket de 2028, surtout que cela fait près de dix ans que l'Algérie n'a pas disputé d'Afro-Basket et qu'il est temps pour elle de revenir aux devants de la scène, au moins sur le plan continental. Interrogé sur sa philosophie de jeu, Bouziane a expliqué qu'il prône un basket moderne, physique, dynamique et agressif. Pour ce qui est des joueurs, j'ai une préférence pour les éléments doués et talentueux, mais qui sont disciplinés et surtout capables d'accepter un rôle. Les qualités physiques sont importantes, certes, mais il est primordial d'avoir des joueurs qui peuvent épouser leur rôle au sens propre» a-t-il souhaité avoir dans son effectif. Pendant son stage de préparation en Turquie, la sélection nationale, disputera trois matchs amicaux, entre le 11 et le 13 juillet, respectivement contre l'Arabie saoudite, le Qatar et l'Azerbaïdjan. Après quoi, la sélection nationale rentrera le 15 juillet en Algérie, pour un dernier stage de perfectionnement, avant de se rendre en Tunisie le 22 juillet, en prévision du Championnats arabe, prévu du 25 juillet au 2 aout à Nabeul (Tunisie).

MONDIAL-2025 (U21)/1RE JOURNÉE (GR.D) :

Défaite de l'Algérie face au Portugal 33-21

LA SÉLECTION algérienne de handball des moins de 21 ans (U21) s'est inclinée face à son homologue portugaise sur le score de 33 à 21 (mi-temps : 18-11), pour le compte de la première journée (Gr.D) du Mondial-2025 de cette catégorie, disputée mercredi à Sosnowiec, en Pologne.La deuxième rencontre de cette première journée mettra aux prise la Croatie au Canada. Les joueurs du sélectionneur national, Lakhdar Arrouche, enchaîneront face à la Croatie, le vendredi 20 juin (14h00), avant de boucler le premier tour en croisant le fer avec le Canada, le samedi 21 juin (11h45).A l'issue du tour préliminaire, les deux meilleures équipes de chacun des huit groupes accéderont au tour principal, tandis que les autres équipes prendront part à la Coupe du Président .Les matchs du tour principal et de la Coupe du Président se joueront les 23 et 24 juin. Les quarts de finale auront lieu le 26 juin dans les villes de Sosnowiec et Katowice, tandis que les demi-finales se joueront le lendemain (27 juin) à Plock et Kielce. Pour rappel, l'équipe nationale s'est qualifiée pour ce Mondial en terminant à la troisième place du Championnat d'Afrique des nations 2024, disputé à Mahdia (Tunisie).

COUPE D'ALGÉRIE 2025 (MESSIEURS)

O.El-Oued - HBC El-Biar chocdes demi-finales

LES DEMI-FINALES de la Coupe d'Algérie de handball 2025 (messieurs), prévues jeudi, seront dominées par le choc opposant à Mila, le tout nouveau champion d'Algérie, l'Olympique d'El-Oued au vice-champion, le HBC El-Biar, alors que l'autre affiche mettra aux prises le CABB Arreridj à la JSE Skikda dans un derby alléchant de l'Est algérien.

La formation d'El-Oued, auréolée par son sacre historique samedi dernier à la Salle Harcha, aux dépens des El-Biarrois (17-16), entamera cette rencontre domiciliée à Mila, avec un ascendant psychologue certain, alors que le club des hauteurs d'Alger, pourtant renforcé par l'international, Messaoud Berkous, cherchera à prendre sa revanche et sauver sa saison par un trophée qui serait le premier pour le club.

L'autre demi-finale domiciliée à Oued-Athmania mettra aux prises la JSE Skikda, une habituée de cette compétition, au CABB Arreridj.Les Skikdis, vainqueurs du trophée en 2020, et battus en finale de l'édition-2024 par le M.BBA Arreridj (23-24), ont pris une belle revanche sur le club bordjien lors des quarts de l'édition 2025 en les battant(23-21). Cette fois, ils retrouveront sur leur chemin l'autre club de la ville, le CRBBA qu'ils avaient éliminé la saison dernière en quarts de finale sur le score de 38-35 après prolongations.

Programme des demi-finales: vendredi 20 juin (16h00):
à Mila: O.El-Oued - HBC El-Biar
à Oued Athmania: CRBB Arreridj - JSE Skikda .

Windows 11 s'inspire d'Apple Handoff: reprenez vos tâches Android sur PC

Microsoft développe pour Windows 11 une fonction similaire au Handoff d'Apple, permettant de continuer sur PC une activité débutée sur Android, renforçant ainsi l'intégration entre appareils déjà entamée depuis quelques années.



Non content de prendre en charge l'iPhone, Microsoft veut aussi s'en inspiré pour son intégration d'Android. Baptisé
« Resume » dans la langue de Shakespeare, ce nouveau mécanisme fonctionne grâce à une synchronisation en temps réel entre le smartphone et le PC. Concrètement, si vous écoutez un titre sur Spotify depuis votre mobile puis verrouillez l'écran, une notification apparaîtra sur votre ordinateur dans les 5 minutes suivantes pour proposer de reprendre la lecture au même endroit. Même principe pour WhatsApp : un chat en cours s'affichera instantanément sur l'interface Windows après déverrouillage du PC.

Un « Handoff » à la sauce Microsoft

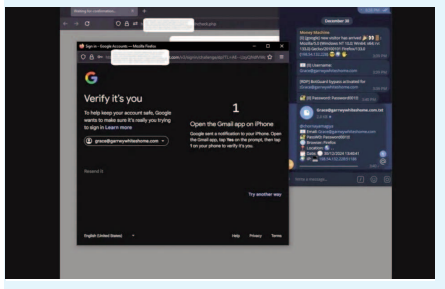
Techniquement, Microsoft s'appuie sur une API commune — actuellement limitée à OneDrive — qui identifie l'état d'une application avant de le répliquer sur un autre appareil. Pour fonctionner, les deux devices doivent être connectés au même compte Microsoft et partager une proximité géographique (via Bluetooth ou Wi-Fi). Contrairement à Apple, qui exploite son écosystème fermé iOS/macOS, Microsoft mise ici sur l'interopérabilité avec Android, compensant l'absence d'OS mobile maison.
Les références découvertes dans les builds de test révèlent que Spotify et WhatsApp seront les premières applications tierces à exploiter Resume. Pour la plateforme de streaming musical, cela se traduira par une reprise de lecture sans délai, avec gestion du timestamp. Du côté de la messagerie, l'utilisateur retrouvera son thread ouvert et son texte en cours de rédaction — même si la gestion des pièces jointes ou des appels reste à préciser.
Cette intégration repose sur un double verrouillage :
L'application mobile doit être compatible avec l'API Microsoft.
L'utilisateur doit activer manuellement les autorisations dans les paramètres Windows (« Reprendre l'activité pour Spotify » ou WhatsApp).
Une approche similaire à celle d'Apple, mais avec une granularité accrue : chaque service peut être activé ou désactivé individuellement.

Microsoft rattrape le retard sur son écosystème

Microsoft rattrape son retard face à Apple grâce à cette innovation. Depuis 2014, Apple propose la continuité entre iOS et macOS pour basculer les tâches entre appareils. Windows 11 fait la différence en s'ouvrant à Android, un domaine où Microsoft ne contrôle rien directement.
Cette annonce s'inscrit dans une série d'initiatives récentes visant à consolider la synergie entre les ordinateurs personnels et les appareils mobiles. Parmi ces efforts, on note l'intégration harmonieuse d'Android dans l'Explorateur de fichiers ou l'introduction d'une fonctionnalité permettant de transférer aisément documents et liens vers son téléphone.

Reste que le succès de cette fonctionnalité dépendra du support des développeurs. Si Spotify et WhatsApp sont des poids lourds, Microsoft devra convaincre d'autres acteurs (Slack, Teams, Netflix…) d'adopter son API. Un défi de taille, alors que Google développe en parallèle ses propres outils cross-platform avec Android/ChromeOS.

Un dangereux outil de piratage permet de voler vos comptes malgré la double authentification, alors attention !



UN NOUVEAU kit de phishing sophistiqué, baptisé Astaroth, parvient à contourner l'authentification à deux facteurs des comptes Gmail, Microsoft et Yahoo. Les experts cyber lancent l'alerte à son sujet.
L'émergence d'Astaroth, un outil de phishing commercialisé à 2 000 dollars sur Telegram, inquiète à juste titre les professionnels de la cybersécurité.
Découvert par les chercheurs de SlashNext, il se démarque par sa capacité à intercepter en temps réel toutes les données d'authentification, y compris les codes 2FA, tout en restant pratiquement indétectable.
Le kit inclue carrément un hébergement sécurisé, six mois de support technique et de mises à jour.
Une attaque de phishing indétectable qui piège les internautes sur la double authentification
Astaroth se distingue des kits de phishing traditionnels par son approche basée sur un proxy inversé de type evilginx. Concrètement, lorsqu'un utilisateur clique sur un lien malveillant, il est redirigé vers un serveur pirate qui reproduit fidèlement l'apparence du site légitime, certificats SSL compris. Cette configuration permet au pirate de s'intercaler entre la victime et le véritable service, pour capturer l'ensemble des échanges.
L'interface de contrôle d'Astaroth offre aux cybercriminels un tableau de bord sophistiqué. Imaginez que chaque tentative de connexion est méticuleusement documentée dans des colonnes dédiées : « Phishlet », « Username », « Password », « User Agent », « Remote Addr » et « Tokens ». Le système alerte instantanément le pirate sur Telegram, dès qu'un nouveau jeton d'authentification est intercepté.
Derrière, le hacker peut immédiatement exploiter les comptes compromis.
Le kit cible principalement Gmail, Microsoft 365, Yahoo et AOL, comme le révèle SlashNext. Il intègre des fonctionnalités avancées pour contourner les protections anti-bots, la détection des navigateurs headless (des navigateurs sans interface graphique) et même le système reCAPTCHA de Google. Un arsenal complet qui, selon son vendeur, garantit un taux de réussite particulièrement élevé.

Les nouvelles recommandations pour protéger vos comptes en ligne

Les chercheurs en sécurité s'alarment de la sophistication de cet outil vendu avec un véritable service après-vente. Car même les utilisateurs les plus avertis peuvent être piégés. « Toutes les défenses habituelles et les éléments de vérification que nous enseignons aux utilisateurs sont plus difficiles à repérer avec cette attaque », explique Thomas Richards, un spécialiste de Black Duck, une entreprise de solutions de sécurité applicative.
L'infrastructure d'Astaroth repose sur des hébergeurs dits « bulletproof », qui sont connus pour leur résistance aux demandes des forces de l'ordre.
Les États-Unis et l'Union européenne ont d'ailleurs récemment poussé à imposer des sanctions contre les pays qui accueillent ces fournisseurs d'hébergement peu scrupuleux. Si l'intention est louable, son impact sera limité, car hélas, le kit est déjà largement diffusé sur les forums criminels.
Alors pour éviter de se faire piéger, les experts recommandent des mesures de protection renforcées. Outre l'évitement systématique des liens reçus par e-mail, ils conseillent vivement l'adoption de clés de sécurité physiques comme YubiKey ou Google Titan, plus résistantes aux interceptions que les codes SMS, comme nous l'explique David Legeay. Ne perdez plus de temps pour vous protéger.



Si la biométrie semble encore relever de la science-fiction pour certains, le recours à des caractéristiques biologiques ou comportementales pour identifier les personnes est une méthode éprouvée qui continue de s'améliorer de manière considérable, portée par les progrès continus réalisés dans les domaines de l'IA et de l'apprentissage automatique.

La biométrie comportementale peut-elle réellement remplacer les mots de passe ?

Dans le contexte de la digitalisation croissante de notre monde, utiliser la biométrie à des fins d'authentification est devenu essentiel pour optimiser et renforcer la sécurité digitale. Mais la biométrie pourrait-elle prochainement remplacer les mots de passe ?

Comprendre la biométrie comportementale

Lorsqu'on identifie visuellement une personne, notre cerveau analyse son apparence physique à la recherche de caractéristiques discernables qui font d'elle une personne unique. Les technologies qui utilisent la biométrie comportementale ont un fonctionnement similaire, à ceci près qu'elles analysent les comportements et les activités physiques. Chaque utilisateur a ses propres manières d'interagir avec un ordinateur ou un autre système, et ce, tant sur les plans cognitif que physique. La biométrie comportementale analyse ces manières d'interagir pour créer un profil détaillé du comportement de l'utilisateur en ligne et dans un cadre numérique. Les entreprises peuvent également mettre à profit ces profils de biométrie comportementale pour détecter et prévenir les cas d'usurpation d'identité ou encore renforcer l'authentification par mot de passe, entre autres.

Face aux diverses manières dont les utilisateurs d'aujourd'hui interagissent avec les ordinateurs et les autres systèmes, la biométrie comportementale revêt différentes formes :

La dynamique de frappe

La dynamique de frappe analyse les comportements de frappe au clavier, notamment les schémas récurrents de frappe, le rythme ou encore la vitesse. Cette modalité biométrique a été proposée pour la première fois en 1980 par le chercheur R.S. Gaines, dont les expériences menées sur des dactylographes ont démontré que tout le monde avait une signature de frappe unique qui pouvait servir d'identifiant distinct. Depuis, la dynamique de frappe est devenue un outil incontournable au sein des solutions de sécurité basées sur l'analyse comportementale des utilisateurs et des entités.

Les mouvements de la souris

Tout comme le comportement de frappe, les mouvements de la souris sont également propres à chaque utilisateur. La dynamique de mouvement de la souris – schémas et cadence uniques caractérisant les interactions d'une personne avec une souris ou un pavé tactile – peut également servir de mécanisme pour le profilage des utilisateurs.

La gestuelle tactile

En termes de biométrie comportementale, l'analyse de la gestuelle tactile se rapproche de l'analyse des mouvements de la souris : les utilisateurs d'écrans tactiles peuvent effectuer des mouvements de doigts vers le haut ou vers le bas, tapoter l'écran une ou deux fois avec différents niveaux d'intensité, zoomer ou dézoomer sur les images ou encore faire défiler l'écran de différentes façons, entre autres.

Des caractéristiques biométriques peuvent être extraites à partir de tous ces gestes à des fins de profilage et d'identification d'utilisateurs.

La reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale permet d'authentifier les personnes grâce à leurs caractéristiques vocales uniques. Contrairement à la reconnaissance automatique de la parole, qui consiste uniquement à convertir des paroles en texte écrit, la biométrie vocale analyse les caractéristiques distinctives propres à la signature vocale d'une personne (ex. : ton, hauteur et résonance) pour vérifier son identité.

Avantages de la biométrie comportementale

La biométrie comportementale améliore la sécurité et l'expérience utilisateur en remplaçant potentiellement les mots de passe traditionnels par une analyse automatique de schémas comportementaux uniques extrêmement difficiles à reproduire. Cette méthode d'identification permet aux organisations de procéder à un contrôle continu en temps réel tout en éliminant les frais de gestion de mots de passe.

Praticité pour l'utilisateur

La biométrie comportementale crée une expérience de sécurité fluide en authentifiant automatiquement les utilisateurs d'après leur comportement naturel. Elle permet d'étendre le périmètre sécurisé, puisque des analyses peuvent être réalisées plus souvent en back end pour assurer une vérification continue des utilisateurs.

Sécurité optimisée

La biométrie comportementale renforce la sécurisé en analysant des schémas comportementaux propres aux utilisateurs, qui sont quasiment impossibles à reproduire ou à voler, contrairement aux mots de passe. Ces profils comportementaux distincts permettent d'assurer une surveillance en temps réel et de détecter rapidement toute activité suspecte.

Réduction des risques de hameçonnage et de bourrage d'identifiants

La biométrie comportementale assure une protection efficace contre le hameçonnage et le bourrage d'identifiants, puisqu'elle est impossible à compromettre de la même manière que les mots de passe conventionnels. En se servant de la biométrie comportementale pour surveiller en continu le comportement des utilisateurs et pour les authentifier en temps réel, les entreprises peuvent réduire leurs points de vulnérabilité et ne donner aux hackers que peu de possibilités – voire aucune – en termes de piratage.

Problématiques et limites

Malgré ses avantages, la biométrie comportementale n'est pas non plus la panacée pour remédier à tous les problèmes d'authentification. Voici quelques exemples de situations dans lesquelles il serait idéal d'adopter la biométrie comportementale dans le cadre d'une stratégie d'authentification complète plutôt qu'en tant que solution isolée.

Précision et fiabilité

La biométrie comportementale peut produire des faux positifs et des faux négatifs, étant donné que les comportements des utilisateurs peuvent varier considérablement face à des facteurs externes comme le stress, une blessure ou une maladie. Par exemple, un utilisateur qui a un doigt cassé changera forcément de schéma de frappe pour s'adapter à cette situation.

Acceptation des utilisateurs

Les utilisateurs peuvent présenter des obstacles qui limitent l'efficacité de la biométrie comportementale. Ils peuvent en effet s'opposer au profilage de leur schéma de frappe ou de leur voix, ou résister à l'adoption de nouvelles technologies intégrant la collecte de données comportementales et biométriques à des fins d'authentification/validation. L'adoption de la biométrie donne lieu à toute une série de problématiques liées à la collecte de données et aux questions de vie privée.

Coûts techniques et de déploiement

Mettre en place la biométrie comportementale est difficile pour les entreprises qui n'ont pas le savoir-faire technique adéquat. Aussi, même avec un personnel technique compétent accessible, l'intégration au sein des systèmes/infrastructures existants et leur maintenance continue peuvent être coûteuses et difficiles à suivre.

Futures évolutions et avancées

Alimentés par des algorithmes d'apprentissage automatique dernier cri, les systèmes modernes de biométrie comportementale sont de plus en plus précis et fiables, ce qui renforce la confiance des entreprises et leur disposition à y recourir. Et ce phénomène fait qu'ils sont de plus en plus intégrés à d'autres méthodes biométriques et d'authentification pour renforcer la sécurité. En réponse à l'adoption de la directive sur les services de paiements (PSD2) révisée de l'UE, certaines banques optent pour la biométrie comportementale dans une démarche potentielle d'élimination progressive des mots de passe.

Or, des préoccupations croissantes concernant le respect de la vie privée et la sécurité des données ont poussé à l'adoption de règlementations existantes et émergentes pour régir l'utilisation de la biométrie comportementale. Par exemple, le règlement général de protection des données (RGPD) et la loi américaine California Consumer Privacy Act (CCPA) imposent tous deux des règles particulières pour la collecte, l'utilisation et la conservation des données biométriques, bien que leurs approches de ces questions diffèrent. Le RGPD considère que les données biométriques relèvent de « catégories particulières de données », ce qui les soumet à un degré de protection plus strict.

Les mots de passe sont (pour le moment) bien partis pour rester dans nos pratiques, c'est pourquoi il faut les sécuriser.

Malgré ses promesses, la biométrie comportementale devrait vraisemblablement rester une forme secondaire de validation plutôt que de devenir une méthode d'authentification de premier plan. Pour la majorité des entreprises, les mots de passe continueront d'assurer la première ligne de défense, en particulier face à la complexité et au coût d'une transition vers des systèmes sans mot de passe. Les administrateurs Windows doivent ainsi privilégier la création de mots de passe forts et veiller à ce que des mécanismes soient en place pour empêcher l'utilisation de mots de passe compromis.

La mageirocophobie est la peur intense d'avoir à cuisiner !



IL Y A EN EFFET des gens qui ont la peur incessante de cuisiner, ça s'appelle la mageirocophobie. Cette phobie très courante peut prendre deux formes. La première est que la personne qui en souffre a juste peur de cuisiner pour elle-même, L'autre forme est que l'on peut avoir peur de cuisiner pour un grand nombre de personnes.
Les mageirocophobes ont généralement tendance à craindre plusieurs éléments comme le résultat de la cuisson, la cuisson elle-même, les recettes, la peur de servir les gens une nourriture immangeable, la peur de causer des maladies à ces gens…

Kimbo : Naples, berceau italien du café



LE CAFÉ fait partie intégrante de la culture italienne et tout particulièrement à Naples. Une véritable passion y est vouée et les Napolitains apprennent à faire le café dès le plus jeune âge. Alors, comment est née cette tradition et comment réaliser un café digne de ce nom ?

Le café suspendu, ancienne coutume napolitaine

Si vous avez déjà entendu parler d'un café suspendu, sachez qu'il a été inventé à Naples, au début du 20e siècle. La tradition veut que les personnes allant consommer au bar une tasse de café en paient deux. Ils laissent alors la seconde à disposition de qui voudra un café et notamment des individus n'ayant pas forcément les moyens de s'en payer un.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



• record
Des scientifiques ont réussi à marquer le plus grand requin blanc jamais observé, le 17 janvier dernier, aux États-Unis : un animal de 4,20 mètres

Un requin blanc géant de 750 kg repéré par des chercheurs au large de la Floride

C'est une rencontre impressionnante qu'ont vécue des scientifiques au large de la Floride le 17 janvier dernier. L'organisation spécialisée dans l'étude de requins OCEARCH se trouvait à environ 70 kilomètres de la frontière entre la Géorgie et la Floride lorsque ses membres sont tombés sur un requin blanc mâle de 4,20 mètres long. Un mastodonte baptisé « Contender », et qui pèse pas moins de 750 kg.
« Les requins blancs mâles atteignent leur maturité vers 26 ans et à environ 3,50 mètres. Alors bien sûr, nous étions très enthousiastes de voir un spécimen de cette taille, proche des 4,30 mètres » a indiqué un vétérinaire en chef chez OCEARCH à Live Science et dont les propos sont rapportés par Geo. Il s'agit d'une taille record pour un mâle, alors que les femelles, elles, peuvent atteindre plus de 6 mètres de long.

En apprendre plus sur cette espèce menacée

L'animal a été marqué par une balise sur sa nageoire dorsale car les grands requins blancs sont particulièrement compliqués à observer.
« Le fait que ces animaux soient si difficiles à étudier reflète probablement qu'ils passent beaucoup de temps au large, loin des zones où sont généralement menées les recherches » a ajouté l'expert.
Les scientifiques espèrent que les informations relevées permettront de comprendre les zones de reproduction, d'alimentation et les routes migratoires empruntées par ces squales.
D'autant que le grand requin blanc est une espèce menacée, alors même que son rôle dans les écosystèmes marins est essentiel.

« Golfe d'Amérique »

« Golfe d'Amérique » : Le Mexique menace Google de poursuites pour avoir renommé le golfe du Mexique

CARTOGRAPHIE • Après une demande de Donald Trump, le Golfe du Mexique a été rebaptisé de « Golfe d'Amérique » sur les cartes de Google Maps

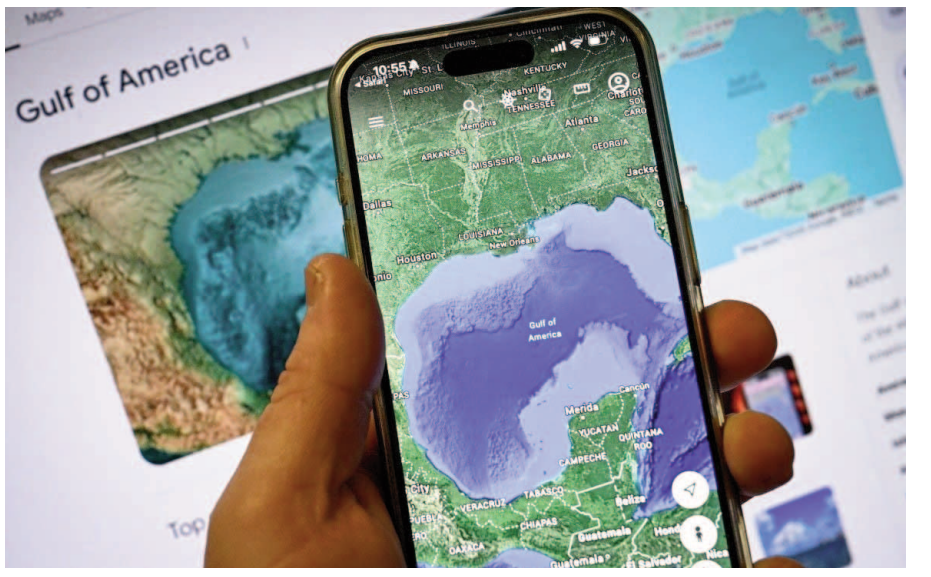
LE CHANGEMENT d'appellation sur Google Maps ne passe pas. La présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, a menacé de poursuivre Google, qui détient 90 % des parts de marché de la recherche en ligne, pour le changement de nom du golfe du Mexique en « golfe d'Amérique » à la demande du président américain Donald Trump. « Nous avons effectivement un différend en ce moment avec Google […]
Et si nécessaire, nous engagerons une action civile », a déclaré jeudi la présidente lors de sa conférence matinale.

« Une erreur d'interprétation » de Google

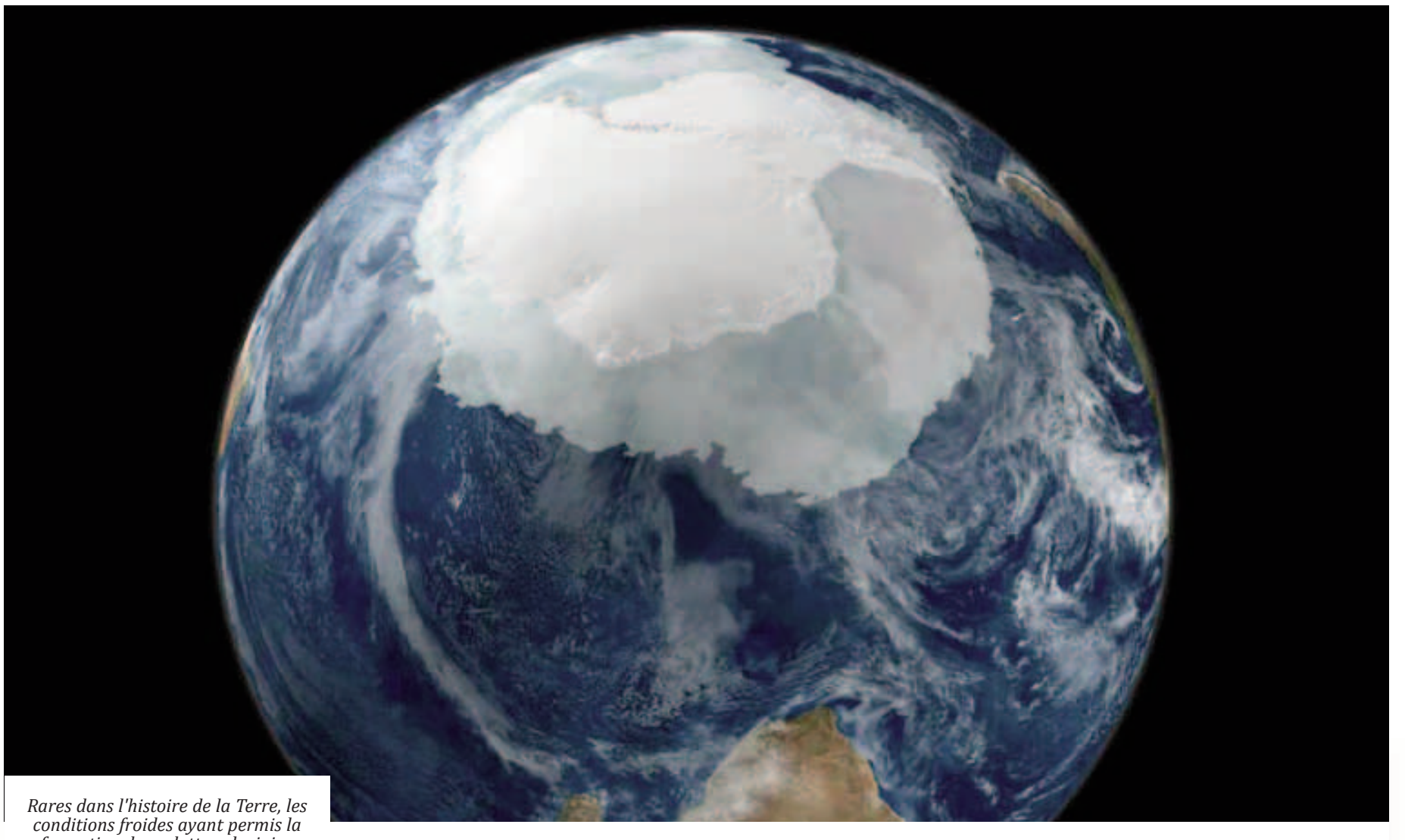
Physicienne de formation, la présidente de gauche nationaliste a signalé des erreurs dans la manière dont la filiale d'Alphabet a effectué le changement de nom après un récent décret du président américain Donald Trump. Elle a expliqué que la demande du président américain se réfère uniquement à la partie du plateau continental sous souveraineté des Etats-Unis, et non à l'ensemble du golfe. Claudia Sheinbaum a indiqué que le ministère mexicain des Affaires étrangères avait envoyé une lettre à Google pour leur expliquer pourquoi ils faisaient erreur, et leur indiquant également ce que stipule le décret signé par Donald Trump et les normes internationales en la matière.

« Nous envisageons une plainte »

L'entreprise, cependant, a maintenu sa position, a commenté la présidente.
« S'ils continuent d'insister, nous aussi […], nous envisageons même une plainte ».
Claudia Sheinbaum a également fait valoir que bien que Google soit une entreprise privée, elle est devenue une référence internationale pour la cartographie qu'elle réalise pour toute la planète.
« Ce que nous disons à Google est : "Revoyez le décret émis par la Maison-Blanche et signé par le président Trump. Vous verrez dans ce décret qu'il ne se réfère pas à tout le golfe, mais au plateau continental" », a ajouté la présidente du Mexique.



Volcanisme, continents, reliefs: les calottes glaciaires seraient le fruit d'une "heureuse coïncidence"



Rares dans l'histoire de la Terre, les conditions froides ayant permis la formation des calottes glaciaires semblent avoir nécessité l'intervention simultanée de plusieurs processus liés à la géologie, selon de nouvelles recherches de modélisation. Cet état est toutefois fragile (universités d'Adélaïde et de Leeds).

Nous connaissons actuellement la Terre avec ses deux grandes calottes glaciaires, celles de l'Antarctique et du Groenland. Cependant, cette configuration est plutôt récente dans l'histoire de notre planète : la première s'est en effet formée il y a environ 34 millions d'années, et la seconde, quatre millions d'années plus tard (université de Rennes, 2018).

De nombreuses pistes ont été évoquées pour expliquer les conditions froides à l'origine de leur genèse, notamment la diminution des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) par les volcans, l'augmentation du stockage de carbone par les forêts, ou encore les réactions chimiques entre le CO_2 et certains types de roches. Des chercheurs australiens et britanniques ont pour la première fois réussi à combiner tous ces processus dans un nouveau type de modèle 3D à long terme de la Terre, révélant leurs résultats ce vendredi 14 février dans la revue Science Advances (A. Merdith et al., 2025).

3 conditions réunies pour former les calottes glaciaires

D'après ces travaux de modélisation, aucun des processus mentionnés n'a pu être à lui seul à l'origine d'un climat propice à la formation des calottes glaciaires. Au contraire, le refroidissement a nécessité les effets "combinés" de plusieurs circonstances précises.

"Nous savons maintenant que la raison pour laquelle nous vivons sur une Terre avec des calottes glaciaires (...) est une combinaison fortuite de taux très faibles de volcanisme mondial et de continents très dispersés avec de grandes montagnes", résume le Dr Andrew Merdith, premier auteur de l'étude, dans un communiqué des universités d'Adélaïde (Australie) et de Leeds (Royaume-Uni).

Cette triple condition – volcanisme faible, continents éloignés par les mécanismes de la tectonique des plaques et reliefs accentués – aurait ainsi donné naissance à d'importantes précipitations à l'échelle mondiale, avec pour conséquence d'amplifier certaines réactions chimiques éliminant le carbone de l'atmosphère, explique-t-il.

L'humanité dépend du froid : "préservons-le"

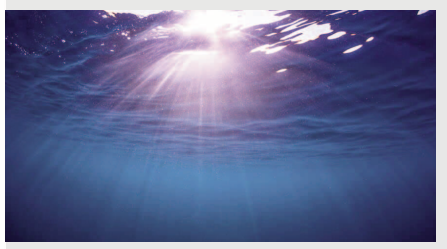
"Le mécanisme naturel de régulation du climat de la Terre semble favoriser un monde chaud et à fort taux de CO_2 sans calotte glaciaire, plutôt que le monde (...) que connaissons aujourd'hui", en déduit le chercheur. Cette tendance aurait selon lui permis d'éviter la plupart des glaciations massives de type "boule de neige", offrant donc au vivant la possibilité de continuer à prospérer.

Pour le Pr Benjamin Mills de l'université de Leeds, qui a dirigé l'équipe, le "message important" est "qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la Terre revienne toujours à un état froid comme à l'époque préindustrielle" : "L'état actuel de la Terre, couverte en partie de glace, n'est pas typique de l'histoire de la planète, or notre société actuelle en dépend", souligne-t-il. Et de prôner :

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le préserver.

Sans mesures urgentes, le taux de mortalité lié aux températures extrêmes pourrait exploser d'ici 2100 en Europe, selon une autre étude publiée le 27 janvier dans la revue Nature Medicine. Accentuées par le changement climatique, les catastrophes liées à l'eau ont provoqué 527 milliards d'euros de dégâts l'année dernière, d'après le consortium Global Water Monitor.

Quand l'océan "rafraîchit" le climat en émettant une quantité colossale de soufre dans l'atmosphère



UNE DÉCOUVERTE importante vient bouleverser notre compréhension des émissions de méthylmercaptan par les océans, et de leur impact inattendu sur le refroidissement climatique, notamment au-dessus de l'océan Austral.

Son odeur d'œuf pourri sauve des vies ! Le méthanethiol, plus connu sous le nom de méthylmercaptan, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin.

Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur.

Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthanethiol.

Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27 novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions.

Une avancée majeure dans la compréhension des émissions océaniques

Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude.

Cette théorie suggérait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols.

Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone.

Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthanethiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne.

Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites. Ainsi, les chercheurs espagnols et britanniques ont pu conclure que, annuellement et en moyenne mondiale, le méthanethiol augmentait de 25 % les émissions marines de soufre connues.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Maladie de Grover : comment la soigner ?

Une éruption rouge ou brunâtre dans le dos ou sur le torse ? La maladie de Grover apparait généralement brutalement, particulièrement chez les adultes à partir de 60 ans.

BIEN-ÊTRE

Qu'est-ce que c'est la maladie de Grover ?

Nommée maladie de Grover, du nom du dermatologue américain Ralph Grover, cette maladie cutanée bégnine non contagieuse mais gênante se caractérise histologiquement par une acanthylose, d'où son autre nom de dermatose acantholytique. Cette affection plutôt rare (moins de 1% de la population) touche essentiellement les adultes et plus particulièrement les hommes vers 60 ans.

Quels sont les symptômes de la maladie de Grover ?

Elle se traduit par des éruptions érythémateuses, papulo-vésiculeuses ou papulo-kératosiques, de couleur rouge ou brunâtre. Elle s'étend sur le torse, le dos, l'abdomen plus rarement les membres de la face.

Ces éruptions évoluent par poussées successives et peuvent provoquer des démangeaisons. Connu depuis 1970, le tableau clinique de la maladie de Grover a été décrit initialement à l'aide de six observations de cas. Ralph W. Grover a remarqué sur le tronc de ses patients des papules ou lésions papulo-vésiculeuses qui régressaient spontanément en l'espace de quelques semaines ou quelques mois.

L'examen histologique a montré des cellules acantholytiques, identiques à celles observées dans la maladie de Darier (dyskératose folliculaire) et la maladie de Hailey-Hailey (pemphigus chronique bénin familial).

En raison du processus de guérison spontané et de l'aspect histologique, Grover a qualifié la maladie de "transitoire" ou de "dermatose acantholytique transitoire". En réalité, il existe des situations où la maladie devient chronique, avec des poussées successives qui persistent pendant plusieurs années.

L'exposition au soleil peut déclencher les poussées

A quoi est dûe la maladie de Grover ?

Les lésions cutanées observées sont liées à l'acantholyse, perte de l'architecture normale de la peau. Les facteurs déclencheurs potentiels des poussées sont l'exposition au soleil, la sudation excessive, la chaleur et les infections virales ou bactériennes. Il ne s'agit pas d'une maladie génétique à proprement parler, avec l'absence d'hérédité observée ou de cas familiaux. Toutefois, des analyses très récentes ont montré que la peau des patients ayant une maladie de Grover comporte des altérations génétiques acquises sur le gène ATP2A2, sorte de pompe à calcium qui participe au bon fonctionnement cellulaire.

Transpiration excessive : c'est quoi l'hyperhidrose ?

L'hyperhidrose désigne la production excessive de sueur et concerne entre 1 et 3 % de la population. Elle commence généralement pendant l'enfance ou l'adolescence et concerne surtout les aisselles, les paumes des mains, les plantes des pieds et la région du crâne et du visage.

Comment soigner la maladie de Grover ?

La maladie de Grover est dans la plupart des cas une pathologie auto-résolutive évoluant favorablement de manière spontanée. L'indication de traiter résulte des démangeaisons parfois très marquées. Les crèmes corticoïdes topiques de forte activité constituent les principales options thérapeutiques. Les autres traitements locaux possibles sont les émollients ou les crèmes à base de vitamine D. Dans les maladies étendues ou très gênantes, la photothérapie en cabine chez le dermatologue ou des traitements par comprimés (notamment les rétinoïdes qui sont des dérivés de vitamine A) peuvent être prescrits.

Les huiles essentielles peuvent-elle soulager la maladie de Grover ?

"En ce qui concerne le recours aux huiles essentielles pour soulager, nous ne recommandons pas son utilisation pour la maladie de Grover en raison de possibles irritations ou allergies cutanées",

Arthrose à 40 ans : 4 signes révélateurs qui passent souvent inaperçus



DOULEURS qui ne passent pas, raideurs… On n'y pense pas toujours avant 50 ans mais l'arthrose peut commencer plus tôt. Identifier les symptômes de l'arthrose précoce permet de freiner l'évolution.

L'arthrose, une maladie de "vieux" ? Pas du tout. "Beaucoup de jeunes sont atteints d'arthrose et il faut les soigner pour qu'ils ne s'aggravent pas eux-mêmes" nous explique le Dr Odile Picard-Paix, médecin généraliste, oligothérapeute et auteure du livre "L'arthrose à 40 ans, comment l'éviter, comment la soigner" (éditions du Rocher). Il y a encore 50 ans, l'arthrose était effectivement rangée dans la catégorie des maladies du vieillissement "mais cette définition a été repositionnée en tenant compte du fait qu'elle peut aussi toucher des jeunes" poursuit notre interlocutrice. Non pas qu'il y ait plus de jeunes arthrosiques aujourd'hui qu'hier mais parce qu'il est important de ne pas les laisser en errance face à des symptômes qu'ils ne comprennent pas. Justement, quels sont les signes évocateurs d'arthrose précoce ?

1. Une douleur qui ne passe pas malgré le repos

"La douleur représente chez le jeune arthrosique le premier signe d'alerte" constate le Dr Picard-Paix. Au début, il s'agit d'une gène qui va, qui vient ou d'une douleur modérée lors d'une activité physique qui s'estompe. Mais au fil du temps "la douleur ne passe plus, elle n'est plus fugace, elle ne cède plus ou moins au repos, elle s'installe et il est de plus en plus nécessaire de prendre des antalgiques pour être soulagé" détaille la spécialiste.

2. Des douleurs qui commencent à survenir aussi la nuit

Après la prise de médicaments antalgiques, une amélioration de la douleur est généralement observée invitant alors à la reprise du sport, du jardinage… Mais cela ne dure qu'un temps car les traitements sont de moins en moins efficaces. Les douleurs commencent alors parfois à se manifester la nuit. "La survenue de douleurs nocturnes signifie qu'une réaction inflammatoire s'ajoute aux simples symptômes arthrosiques habituels" explique la spécialiste, alors que l'arthrose n'est pas une maladie inflammatoire à l'origine. C'est donc un signe supplémentaire de gravité.

3. Des raideurs et un "dérouillage" compliqué

C'est un symptôme trompeur car la raideur, quand on est jeune, est souvent associée à une origine musculaire. Une grosse séance de sport la veille, des mouvements inhabituels… et on pense qu'il est normal d'avoir du mal à se lever du canapé, de son lit le lendemain matin ou encore de sa chaise de bureau, après y avoir été assis pendant plusieurs heures. "En réalité, deux types de raideurs coexistent : la raideur d'origine purement articulaire liée à l'arthrose et la raideur musculaire liée à des contractures" distingue le Dr Picard-Paix. En cas d'arthrose, "la raideur est associée à un temps de dérouillage compliqué, de quelques secondes à quelques minutes".

Il devient difficile de tourner la tête : arthrose cervicale ?

La raideur et les problèmes de mobilité ne passent pas avec le temps. Il devient de plus en plus difficile de se pencher en avant (arthrose lombaire) de tourner la tête (arthrose cervicale), de monter des escaliers (arthrose du genou), de marcher longtemps (arthrose de hanche ou de genou).

4. Une réelle diminution des performances physiques

Une personne jeune qui souffre d'arthrose constate une diminution de ses performances physiques : "Elle se sent moins capable, n'arrive plus à bricoler comme avant, à jardiner voire à travailler. A ce stade, théoriquement, elle va consulter car le handicap devient trop pénible" explique le médecin. Cependant, souvent, cette consultation est tardive : "L'insatisfaction du patient peut évoluer vers un rejet des symptômes, véritable déni. Nos patients nous disent souvent "Je pensais que cela passerait tout seul"."

Que faire ?

D'abord consulter le médecin traitant. Si le diagnostic d'arthrose est confirmé (par des radios), il donnera plusieurs conseils pour diminuer les symptômes :

prendre des antalgiques
utiliser des gels anti-inflammatoires,
diminuer un peu vos activités,
faire des séances de kinésithérapie
faire des infiltrations de corticoïdes (en cas de douleurs très aiguës avec une réaction inflammatoire importante)

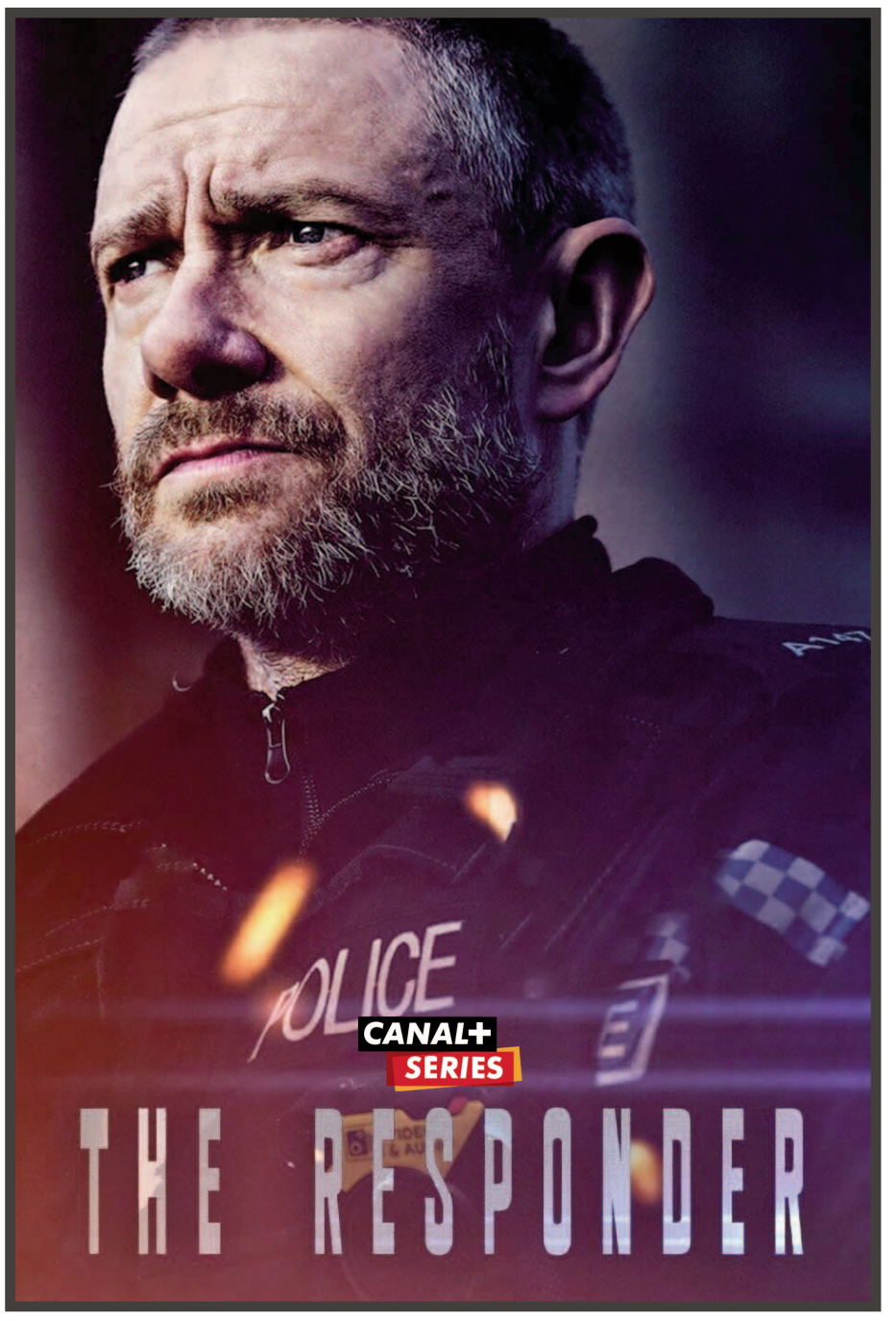






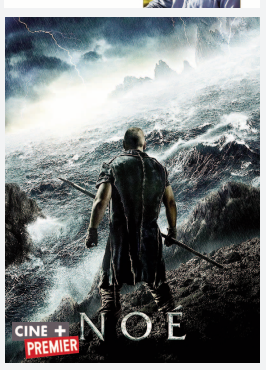






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série policière - France 2022 — TF1
HPI

21h05 Magazine d'information France - 2025 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Téléréalité (2025 - France) — M6
Cauchemar en cuisine

21h55 Série de suspense - Etats-Unis 2024 — CANAL+
The Agency

20h50 Humour - 2025 — W9
Caroline Vigneaux :
Faut-il toujours dire la vérité aux enfants?

20h50 Comédie dramatique — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2015
The Big Short : le casse du siècle

21h05 Magazine de société — 6ter
France - 2025
Vive le camping

21h00 Film d'aventures - Etats-Unis 2014 — CINE + PREMIER
Noé

21h10 Golf — CANAL+ SPORT
Golf : Open de Cromwell

21h00 Film policier - Etats-Unis 2024 — CINE CINÉMA
The Silent Hour

20h50 Film policier — CANAL+ family
France - 2012
Associés contre le crime...

21h13 Comédie — TMC
France - 1980
Les sous-doués

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière (2020 - France)
Saison 8 - Épisode 1/2/3

Engrenages

Laure et Ali suivent la piste d'un certain Souleymane, un jeune migrant proche de la victime retrouvée dans la laverie. Les enquêteurs le soupçonnent d'utiliser les adolescents pour divers trafics. De son côté, le commissaire Brémont use de son influence pour convaincre le juge d'instruction de libérer Gilou pour les besoins d'une enquête liée au grand banditisme. Il serait utilisé pour infiltrer le gang de Cisco.

23h00

Série policière (2022 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 1/2

The Responder

Chris reçoit des menaces de Carl, un ancien ami devenu un important trafiquant de drogue. Ce dernier lui demande de retrouver Casey, une jeune femme qui lui sert de "mule". Après une arrestation musclée où elle a été légèrement blessée, Rachel se trouve en état de choc. La jeune policière ne supporte pas les méthodes de Chris à qui elle reproche son manque de respect des procédures.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 03:17 | 12:30 | 16:22 | 19:52 | 21:36 | 03:25 | 12:35 | 16:26 | 19:59 | 21:37 | 03:37 | 12:50 | 16:41 | 20:13 | 21:54 | 03:53 | 12:40 | 16:20 | 19:49 | 21:21 | 03:47 | 12:56 | 16:46 | 20:17 | 21:57 | 03:54 | 13:01 | 16:51 | 20:21 | 22:01 | 03:58 | 13:04 | 16:53 | 20:23 | 22:03 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8217 — JEUDI 19 JUIN 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	20°
Oran	30°	21°
Constantine	30°	14°
Ouargla	39°	26°

CYBERSÉCURITÉ

L'Algérie et la Corée du Sud consolident leur alliance

À l'heure où la transition numérique s'accélère sur tout le territoire national, la cybersécurité s'impose aujourd'hui, plus que jamais, comme un enjeu de souveraineté nationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, à l'ouverture du 2e Forum algéro-coréen sur la cybersécurité.



Sid Ali Zerrouki a affirmé que «la maîtrise de notre cyberespace est une composante essentielle de notre sécurité globale», ajoutant qu'»elle requiert des mécanismes de gouvernance efficaces, une coordination intersectorielle forte et un socle solide de compétences nationales.», lors de son allocution à l'occasion de de la cérémonie d'ouverture du forum. Le haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, l'ambassadeur de la République de Corée, Yu Ki-Jun, ainsi que de nombreux experts, institutionnels et partenaires internationaux partagent la conviction que le développement technologique ne peut se faire sans une cybersécurité forte, inclusive et souveraine.

Dans son discours, M. Zerrouki a tenu à rappeler que l'Algérie s'est résolument engagée dans un vaste processus de transformation digitale.

Il a conforté ses propos en citant notamment la généralisation de la fibre optique à haut débit, la réduction des disparités numériques entre régions ainsi que les préparatifs avancés pour le lancement de la 5G, relevant que ces progrès, «exigent aujourd'hui des garanties solides en matière de sécurité».

Il a affirmé que «ces avancées technologiques ne peuvent être dissociées d'une stratégie nationale proactive et souveraine en cybersécurité». Le ministre a tenu à évoquer la vision d'anticipation, inspirée de l'engagement du président de la République, citant à ce titre son message adressé lors du colloque national sur la cybersécurité du 7 juin 2023.

Le Président avait alors déclaré qu'»identifier les menaces cybernétiques, mettre en place des mécanismes efficaces de contrôle et de veille, et disposer d'une stratégie opérationnelle face aux crises constituent désormais des prérequis fondamentaux pour protéger durablement les infrastructures vitales. Il s'agit là d'un enjeu majeur de sécurité nationale, aux dimensions politiques, économiques, sociales, militaires et technologiques». La cybersécurité a été ainsi envisagée comme une politique publique à part entière, touchant aussi bien les infrastructures que les usages, l'innovation que la régulation. Et c'est bien cette approche intégrée et inclusive qui guide les efforts engagés, en étroite collaboration avec des partenaires comme la Corée du Sud.

Par ailleurs, saluant la qualité du partenariat avec la République de Corée, M. Zerrouki a qualifié ce pays de «modèle de réussite» dans les domaines des télécommunications et de la cybersécurité. Il a également souligné la volonté commune de faire évoluer cette coopération vers des actions concrètes et opérationnelles, notamment dans la formation, le transfert de compétences, l'innovation et le renforcement des capacités nationales. Il a déclaré que «la République de Corée est un partenaire stratégique, porteur d'une expertise mondialement reconnue. L'Algérie, quant à elle, ambitionne de construire un écosystème numérique sécurisé et souverain. C'est dans cette complémentarité que notre coopération prend tout son sens».

Sihem Bounabi

COLLOQUE SCIENTIFIQUE ET HISTORIQUE À ORAN

Zabana, l'éternel combattant

LA GÉNÉRATION de Novembre, comparable aux compagnons de la bataille de Badr, a refusé l'injustice et l'agression en se préparant de manière concrète et déterminée à la lutte armée, donnant ainsi naissance à la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. C'est ce qu'a affirmé, hier à Oran, le wali Samir Chibani lors de l'ouverture d'un colloque scientifique et historique consacré au martyr Ahmed Zabana qui s'est tenu au siège du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine. Dans son intervention, le wali a rendu hommage aux sacrifices et au combat du martyr, soulignant qu'Ahmed Zabana s'est élevé à un rang que l'Histoire nationale ne peut oublier. Il a rappelé que, doté d'un courage inébranlable et animé par une volonté ferme de mourir en martyr, Zabana a laissé une parole devenue immortelle : «Mourir dans le sentier de dieu est une vie, et mourir pour la patrie n'est qu'un devoir».

Le wali a également souligné que la fin héroïque du martyr n'est que l'aboutissement logique d'un long parcours militant, nourri par l'expérience amère de la réalité coloniale : une vie de misère, des libertés confisquées, et d'innombrables privations.

Tout observateur du parcours d'Ahmed Zabana, a-t-il dit, ne peut que saluer sa détermination à libérer la patrie, quel qu'en soit le prix. Un engagement fort qui s'est notamment exprimé à travers son adhésion à l'Organisation spéciale (OS), à Oran, sous la direction de figures emblématiques comme Hamou Boutlilis et Ghdifi Ben Ali. Un engagement qui lui a valu trois années d'emprisonnement infligées par l'administration coloniale, dans une tentative de l'écarter de la lutte.

Même après avoir purgé sa peine et été exilé d'Oran, Zabana n'a jamais renoncé. Il a poursuivi le combat, rejoignant le Comité révolutionnaire d'unité et d'action, aux côtés de Larbi Ben M'hidi et d'autres moudjahidine. «C'est ainsi qu'il a trouvé sa place au sein de la génération de Novembre, cette génération comparable aux compagnons de Badr, qui a refusé l'oppression et s'est mobilisée pour déclencher la Révolution», a conclu le wali.

Brahim Mazi

ALGÉRIE–PALESTINE

Soutien constant réaffirmé

LE PRÉSIDENT du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, a reçu hier l'ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, lors d'une visite de courtoisie placée sous le signe de la solidarité et du soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Conseil. Nasri a fermement réaffirmé «le soutien absolu et inconditionnel» de l'Algérie, tout en dénonçant le silence persistant de la communauté internationale et les blocages au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Rappelant que la Palestine reste une question centrale pour l'Algérie, le président de la chambre haute a souligné l'engagement ferme du président Tebboune, en faveur de cette cause. Il a mis en avant les efforts constants de la diplomatie algérienne sur la scène internationale pour défendre les droits du peuple palestinien et promouvoir une solution politique fondée sur la création de deux États. Pour sa part, l'ambassadeur palestinien a dressé un tableau alarmant de la situation humanitaire dans les territoires occupés. Il a salué le rôle historique de l'Algérie, qualifié de «bouclier politique et moral» face aux injustices, et exprimé la reconnaissance du président Mahmoud Abbas envers le soutien constant d'Alger : «Une Algérie forte équivaut à une Palestine forte», a-t-il rappelé.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Neuf éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

NEUF individus liés à des groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors de plusieurs opérations menées à travers le territoire national, entre le 11 et le 17 juin. C'est ce qu'a indiqué hier le bilan opérationnel de l'ANP, publié par le ministère de la Défense nationale (MDN). Concernant la lutte contre la criminalité organisée et notamment le narcotrafic, les détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les services de sécurité, ont interpellé 50 narcotrafiquants et intercepté plusieurs tentatives d'introduction de drogues. Au total 341 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, 91 kilogrammes de cocaïne ainsi qu'une importante quantité de comprimés psychotropes, soit 1 453 577 unités.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et In Salah, les forces de l'ANP ont arrêté 216 individus et saisi 42 véhicules, 143 groupes électrogènes, 84 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, des explosifs, des outils de détonation et du matériel utilisé dans des opérations illégales d'orpaillage.

S. N.